

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
États-Unis et Empire Britannique	\$8.00
UNION POSTALE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Les débuts du cabinet Painlevé

Le rôle de M. Caillaux — Ce qu'il ne faut pas oublier — Le mouvement catholique — Ce que fit M. Herriot — Comment ses violences favorisèrent l'union catholique — Le nouveau programme — Un extrait de la déclaration des cardinaux — Ce n'est pas cette majorité...

Le cabinet Painlevé a victorieusement franchi sa première épreuve; mais, s'il faut en croire les dépêches de ce matin, le verdict de la Chambre serait plutôt un hommage à M. Caillaux qu'une approbation rigoureuse du programme ministériel. Le chef du groupe socialiste, M. Léon Blum, aurait même déclaré que ce sont les attaques dirigées contre Caillaux qui lui ont finalement dicté son attitude. "Nous félicitons M. Painlevé d'avoir appelé Caillaux et puisqu'on l'attaque pour avoir ainsi agi, nous lui donnons nos suffrages, a-t-il dit. Le Cartel continue."

Par la même occasion, le Cartel se trouve accepter le maintien des relations diplomatiques avec le Vatican, qu'il dénonçait hier, et la politique de détente, en matière religieuse, que paraît annoncer la déclaration ministérielle.

Mais il ne faut pas oublier

to que ceci ne change rien à l'état d'esprit réel de la majorité; que celle-ci reste ce qu'elle était hier, alors qu'elle appuyait toutes les violences verbales de M. Herriot, alors qu'elle réaffirmait son attachement aux faux dogmes du laïcisme, alors qu'elle acclamait le chef de gouvernement qui prétendait jeter à l'Eglise cet outrage (christianisme des banquiers) dont un homme aussi modéré que le P. Yves de la Brière a pu dire: "L'homme qui a tenu, à la tribune parlementaire, comme chef du gouvernement français, un tel langage est tombé au-dessous du niveau de toute discussion entre honnêtes gens (Etudes du 5 avril)";

2o que la politique de détente, pratiquée par une pareille majorité, peut être plus dangereuse que la politique d'agression violente, qu'elle, avait au moins cet avantage de fouetter les énergies, de contraindre au réveil et au combat toutes les volontés un peu fières.

Nos lecteurs connaissent probablement autant que ceux de tout autre journal, sûrement plus que ceux de beaucoup d'autres, la force et l'ampleur du mouvement qui soulève depuis quelques mois les catholiques de France. Nous en avons recueilli et publié d'abondants échos; nous en avons marqué le caractère d'ordre et de méthode; nous avons eu, comme la plupart des observateurs, et nous l'avons dit, l'impression que rien de tel ne s'était vu en France depuis très longtemps.

Mais la magnificence du spectacle, la vigueur presque inattendue de ce réveil n'empêchaient point, en France et à l'étranger, ces mêmes observateurs de se demander, avec quelque inquiétude: De quoi demain sera-t-il fait? Car, nulle part il n'est facile de maintenir à une pareille température, à travers tous les embarras de la vie quotidienne, quelques millions d'êtres humains. Et à l'heure des grandes manifestations, qui suscitent l'enthousiasme, où la contagion de l'exemple peut jouer un si grand rôle, devait nécessairement succéder le travail obscur, adapté à des circonstances multiples, sans panache, sans éclat. Combien des manifestants d'aujourd'hui pourraient longtemps se résigner à pareil travail, avec tous les risques de lassitude et de division qu'il comporte?

Puis, il y a autre chose. La magnifique floraison d'aujourd'hui est sans doute le résultat des longues et dures semailles du passé, d'une abondante propagande doctrinale et de très grands sacrifices. Mais elle a été favorisée, hâtée, précipitée par d'exceptionnelles circonstances, et ce n'est pas pour rien que le P. Donceur, le Jésuite qui est en bonne voie de devenir l'un des hommes populaires du pays, saluait ironiquement l'autre jour en M. Herriot le créateur de l'union catholique.

M. Herriot a trouvé le moyen de froisser à la fois toutes les fibres catholiques, en même temps qu'il irritait de nombreux incroyants.

En s'attaquant à l'ambassade vaticane, il heurtait les réalistes du type de Monzie et Briand, qui voient dans l'ambassade l'une des bonnes armes de la politique française; en déclarant qu'il allait appliquer rigoureusement les lois laïques, en débattant par la manœuvre dirigée contre les Clarisses d'Alençon et par les menaces adressées aux moniales d'Evian, il frappait au vif, non seulement religieux et religieuses, mais un grand nombre d'anciens combattants, compagnons ou obligés des congréganistes; en prétendant annuler les promesses faites à l'Alsace par les représentants de la nation française, il dressait contre lui, tout d'abord, un peuple habitué à la lutte, puis la foule de ceux qui, ou ne voulaient point des lois laïques ou n'entendaient point qu'on jetât dans les territoires réannexés de pareils brandons de mécontentement et de discorde.

Il s'y fût pris exprès pour créer contre lui le syndicat des justes colères et des saines indignations qu'il n'eût pas agi autrement. Ses collègues et lui firent ensuite tout ce qu'il fallait pour alimenter le feu. M. François Albert, qui vient de sombrer dans une révolte d'étudiants, M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, prononcèrent les paroles mêmes qui devaient le plus durement fouetter les catholiques. Le chef du cabinet dépassa dans l'invective tous ses collègues et, par sa dernière intervention en Alsace, comme par les débats sur l'ambassade et sur la déclaration des cardinaux, maintint en état d'ébullition l'opinion catholique. Nulle condition ne pouvait être plus favorable à la mobilisation des forces croyantes: d'un côté, le danger était évident, proclamé par les chefs mêmes du gouvernement; de l'autre, la provocation était si évidente, si répétée, qu'à tous les esprits de bonne foi, non aveuglés par la haine ou le préjugé, les catholiques apparaissaient clairement en état de légitime défense.

La nouvelle tactique — qui va laisser subsister dans la France de l'intérieur toutes les lois laïques (nous ne pouvons, sans plus de détails, marquer l'exacte portée du paragraphe relatif à l'Alsace), tout en maintenant les relations diplomatiques avec le Vatican et en multipliant les appels à l'union et à la pacification — risque de détendre certaines énergies et d'amollir certains courages. Elle risque aussi de rendre plus difficiles les manœuvres de défense. Il n'y a pas si longtemps — on peut se le rappeler — que l'un des bons ouvriers du mouvement actuel montrait dans l'accès aux affaires du soubre M. Briand l'une des dangereuses éventualités auxquelles pouvait bientôt se heurter le mouvement catholique.

Les cabinets changent. Mais, avec une plus ou moins grande intensité, et sous les formes diverses, l'œuvre de déchristianisation se poursuit quand même. — Relisez ce que disent de la tactique qu'on pourrait appeler de conciliation et de ses graves inconvénients les cardinaux et les archevêques: "Elle laisse les lois debout. A supposer qu'un ministère ou plusieurs ministères n'en usent qu'avec bienveillance, ou même cessent d'en user contre les catholiques, il dépendra d'un nouveau Gouvernement de les tirer de l'oubli, de leur rendre leur vigueur et leur efficacité. Danger qui n'est pas imaginaire, car de notre temps le pouvoir passe continuellement d'un parti relativement tolérant à un parti extrême. Il suffit que le premier se soit montré un peu conciliant pour que le second, par réaction, se garde à notre endroit aucun ménagement. Depuis des années, nous assistons à

ce flux et à ce reflux de la persécution religieuse qui, au fond, s'est toujours aggravée...

Cette persécution, ce n'est sûrement pas, hélas! — même si elle accepte des concessions de détail — l'ancienne majorité de M. Herriot qui en interrompra le funeste cours.

Omer HERIOUX.

La session d'Ottawa

M. Manion soulève une tempête en rabattant le discours de M. Archambault

Il rappelle qu'il a été choisi par les électeurs libéraux de son comté pendant qu'il était à l'armée de de Castelnau-L'Amour platonique de la France — Une corde dont jouent mal à propos les députés — Le président est d'avis qu'on devrait enter la hache et les souvenirs de guerre — Plusieurs autres incidents — M. Meighen voulait-il faire une interpellation? Ce que font les progressistes d'après le Financial Post.

LE SENAT S'AJOURNE

Ottawa, le 21 — Pour peu que la session dure quelque temps, la Chambre aura vu deux fois la scène de pugilat qui fut la gaité de la Chambre française. Elle ne s'est pas rendue jusqu'à aujourd'hui, mais on a vu des députés monter sur leurs ergots comme de bons petits coqs, les ripostes et les réponses se croisant avec vivacité, le brouhaha régner, les rappels à l'ordre se succéder, l'indignation se faire jour et les insinuations malveillantes se donner libre cours.

Tout ce tumulte s'est produit au début de la séance sur trois incidents qui, tous ensemble, n'ont pas pris plus qu'une heure du temps de la séance. Mais quelle heure! Les habitudes du parlement ne se reconnaissent plus dans l'atmosphère belliqueuse qui s'était tout à coup développée.

L'INCIDENT ARCHAMBAULT

L'incident le plus intéressant fut certainement celui que le Dr Manion a soulevé à propos d'un passage du discours de M. Jos. Archambault. Celui-ci avait dit que le député de Port-Williams et de Raney River, aujourd'hui conservateur, mais autrefois libéral, avait réussi à remporter la convention libérale dans son comté en 1912-13, grâce à l'influence de M. Wilfrid Laurier. Et c'est cette déclaration que M. Manion a relevée et contredite, affirmant que M. Laurier n'avait jamais rien eu à faire avec sa nomination, de quel genre qu'elle soit. Il devait cette bonne fortune aux libéraux de son comté, les mêmes libéraux qui le choisirent en 1915, alors qu'il servait dans l'armée du général de Castelnau. Jusque là tout allait bien. Mais le Dr Manion, visiblement piqué par les attaques qu'il a récemment essayées, ajouta ce qui suit: "Je sers cette vaillante France dont mon honorable ami se fait toujours honneur comme du pays de ses ancêtres, mais qu'il n'est pas aussi prêt à servir lorsqu'elle défendait son existence même". Et c'est sur cette phrase malheureuse que le bal commença. M. Thomas Vren, se levant sur un point d'ordre, voulut demander de l'effacer au Hansard et faire ordonner aux officiers de la Chambre de le rayer. Mais les cris "à l'ordre, à l'ordre" jaillirent des rangs conservateurs et de temps en temps, lui ou le Dr Manion avaient le temps de commencer une petite phrase. On y retrouvait presque toujours le mot "déclarations fausses". M. Manion était prêt à retirer sa phrase à condition que M. Archambault retirât la sienne. M. Lemieux prêcha enfin la modération aux belligérents et les supplia de ne pas aborder les questions acrimonieuses. Le chef de l'opposition de présenter une motion s'il voulait réellement faire disparaître du Hansard la phrase de M. Manion, mais la chose en restera probablement là.

Le président refusa également d'intervenir dans un autre incident, suscité, celui-là, par M. Archambault lui-même. Cette fois, il s'agissait d'une correction que le chef de l'opposition avait faite à l'une de ses interruptions faites pendant le discours du député de Chambly-Verchères. Le chef de l'opposition avait dit: "Il n'est pas plus anxieux d'obtenir un comité que vous l'êtes", en parlant d'un comité parlementaire chargé de faire une enquête sur les accusations du général Currie. M. Meighen a changé le "il", par "Le ministre de la justice", dans ses corrections, parce que celui-ci avait interrompu lui aussi immédiatement auparavant, tandis que les libéraux prétendaient que ce "il" s'adressait au général Currie, et non au ministre de la justice.

M. Meighen soutient qu'il a fait la correction pour rendre son texte plus clair, et son intention plus évidente. C'est du ministre de la justice qu'il voulait parler, comme n'étant pas anxieux d'obtenir une enquête, et les règlements de la Chambre lui permettaient d'éclaircir ainsi son idée. Mais M. Archambault, M. Ernest Lapointe et le premier ministre, celui-ci à l'aide de notes, prétendent que M. Meighen dénaturait son idée, et qu'en réalité, c'était du général Currie qu'il parlait. Le contexte semble aussi leur donner raison. Mais le ministre de la justice s'empare un peu et dit ce qui suit: "Je ne puis dire que mon honorable ami ne me parlait pas et qu'il n'était pas ques-

tion de moi, et il le sait très bien".

Alors, le chahut redouble. M. Vren intervient encore pour demander qu'on laisse le "il" au Hansard au lieu de son remplaçant. M. Archambault récidive et prie d'intervenir, le président des Communes qui se juge pris entre le marteau et l'enclume, et fait son roi Salomon. Il croit que les deux parties ont dit, chacune de leur côté, et croit que les explications données pendant le débat et qui paraîtront au Hansard demain, donneront satisfaction à tout le monde. L'incident en reste là. Mais M. Lemieux, un instant auparavant, avait conseillé aux députés de commencer à oublier les événements des années de guerre qui réveillent de si mauvais sentiments.

L'INCIDENT JOHNSON

M. Johnson, le whip progressiste, soulève, à trois reprises, l'incident. Cette fois, il s'agit d'un article du Financial Post. Cet article insinuait que les députés de l'Ouest s'intéressent vivement à la cote des bourses et suivent attentivement les fluctuations de prix dans les bureaux des courtiers de la capitale. Il continuait en disant que lors du vote dont on se souvient très bien parce que conservateurs et progressistes ont aligné le même nombre de voix que les libéraux, nombre de députés fermiers étaient dans un bureau de courtier. Et le rumeur ayant couru qu'un second vote serait pris, un des whips sauta en auto, se rendit au bureau en question, en ramena une trentaine de députés, entassés tant sur les sièges que sur les garde-boue, afin de sauver le gouvernement d'une défaite. C'était dire que les progressistes ne prennent pas leur tâche au sérieux et s'occupent plus d'agiotage que des affaires de la Chambre.

C'est cette nouvelle que M. Johnson a niée en termes énergiques et nets au nom du parti progressiste. Mais ces incidents qui mettent la Chambre sur les dents laissent prévoir toujours la bonne et grande élection générale.

ON RETOURNE AU BUDGET

Le débat sur le budget n'a pas fourni beaucoup d'excitation aujourd'hui. M. Raymond, député de Brantford, a fait le meilleur discours de la journée. Il a eu surtout une péroraison très enlevante sur l'esprit de conciliation qui doit exister aujourd'hui au Canada entre les races, entre les religions, entre les sections du pays. Sans cette volonté de s'entendre, notre pays va aller inévitablement à la scission. M. Raymond a spécialement reproché aux conservateurs leur politique de protection élevée qui détruirait la Confédération.

Mais il a aussi fait au même parti un reproche très extraordinaire et qu'on n'entend pas souvent, et c'est celui d'avoir diminué le tarif. Les Canadiens qui ont bonne mémoire se rappelleront sans doute que le gouvernement unioniste en avait diminué les tarifs. Les gens de Brantford ne lui ont pas encore pardonné. C'est pourquoi M. Raymond conseille aux amis des conservateurs de se défier, car l'opposition officielle, tout en parlant de protection, n'ose pas trop s'en vanter.

Il a aussi fait de grands éloges de la partie financière du budget et de M. Drayton, qui a soutenu que le déficit réel était de plus de cent millions, mais qui a demandé, un peu plus tard, par son amendement, une réduction des taxes. Si l'ex-ministre des finances croyait au déficit qu'il venait de bâtir, il n'aurait pas demandé de réduire les taxes.

M. Raymond a aussi reproché aux conservateurs les termes trop durs dont ils se sont servis pour qualifier M. Robb et il croit que les progressistes ne seront jamais satisfaits des concessions que l'on pourra leur faire.

M. DECHENE PARLE EN FRANÇAIS

M. Déché, député de Montmagny, parlant en français, a félicité le gouvernement pour avoir agrandi nos marchés extérieurs en concluant des traités de commerce. Il est favorable à la préférence britannique, et il reproche aux progressistes de trop s'occuper d'eux-mêmes.

mes, et pas assez du reste du pays, de faire preuve de provincialisme. Et il tente de prouver que pour 34,255-Canadiens qui ont quitté notre pays en janvier et février, 43,400 sont revenus dans les mêmes mois. Le vieux Maclean, député de York, a cité ensuite un fait curieux. Le comté qui l'a élu en 1892, élira huit députés à la prochaine élection car on l'a sans cesse divisé depuis ce temps-là.

M. Woodsworth, le chef du parti ouvrier, annonce qu'il votera, de même que M. Irvine, son seul partisan en Chambre, pour l'amendement du parti conservateur et contre le budget. M. Woodsworth veut ajourner le débat à demain mais les ministériels s'y opposent, car M. Lapointe prétend qu'au train où on va, le vote ne sera jamais pris. Sur question posée par le président, on entend des "oui" et des "non" et les indépendants se lèvent pour demander le vote. M. Woodsworth accepte de continuer et il parle de la situation ouvrière au Cap-Breton.

Léo-Paul DESROSIER.

L'actualité

Un flatteur: le dean Inge

Diable! Diable! Nous avons des concettions peu communes. Ils n'ont nulle envie de pactiser avec l'erreur et ce ne sont pas eux qui réproveront les méthodes de l'Inquisition même dans ce qu'elles ont revêtu de plus noir dans les romans-feuilletons.

Le dean Inge, pasteur anglican, est aux Etats-Unis. Il est même question qu'il vienne au Canada. Or le dean Inge est d'avis que les Canadiens français sont mangés par les Anglais dans l'Amérique du nord. Dit un journal.

Le dean Inge, s'il traverse la frontière, devra nous rendre compte des paroles qu'il a prononcées, il y a quelque temps, sur le rôle menaçant des Canadiens français au Canada.

Les Canadiens n'ont pas d'objection à ce qu'il prenne des vessies pour des lanternes, mais ils ont le droit d'exiger qu'il porte un jugement sain et équilibré sur la province de Québec et ses habitants. Et si ce brave dean Inge persiste à nous calomnier, à ne pas comprendre la mission de la race française en ce pays, nous espérons que l'hon. Mackenzie King lui indiquera le chemin à prendre. Le premier ministre du Canada est tenu de faire rendre à tous ses administrés la part de justice qui leur revient! Un personnage aussi distingué que le dean Inge a pas le droit de porter des jugements faux sur une nationalité comme la nôtre.

Il faut que cette fois il retourne au presbytère de St-Paul convaincu que les Canadiens français sont le meilleur soutien de l'Empire et non des persécuteurs des citoyens d'origine anglaise.

Comme on le voit c'est la doctrine du crois ou f... le camp.

Comme tout cela est sommaire... et primaire. D'abord nous voudrions bien savoir ce que le journal a dit des paroles (elles justifiaient après la lettre les déclarations du dean Inge) d'un certain financier de Québec qui s'est rendu à Londres et là — est-ce histoire de blague? — a représenté les Canadiens français en train de déborder à belles dents l'influence sazonnière. Quel procès se propose de lui faire le journal?

Nous croyons au contraire que nous avons tout intérêt à faire venir le dean Inge. Nulle part il ne trouvera plus de motifs de se rassurer. Nous lui offrirons nos statistiques municipales. Nous lui ferons voir notre chiffre, chinois ou pire, de la mortalité infantile. Nous lui ferons voir notre chiffre record-mondial de la mortalité par la tuberculose. Nous le promènerons à travers la ville. Nous lui montrerons tous les quartiers sains et bien bâtis, ou presque, habités par les Saxons. Nous lui montrerons nos logements de 7, 8, 9 et 10 pieds de large, sans lumière et sans air, qui cultivent la tuberculose; et, notre Red Light florissant. Nous lui montrerons l'insuffisance de nos terrains de jeu et de nos parcs. Nos rues étroites et tortueuses sillonnées d'autos rapides et peuplées d'enfants. Nous lui montrerons la possession de nos rues, nos dépotoirs à ciel ouvert. Nous le ferons assister à un enlèvement d'ordures ménagères en plein jour. Nous lui montrerons notre ciel noir de fumée. Nous lui dirons comme nos industries et notre commerce périclitent parce que nous allons porter notre argent chez l'étranger au lieu d'en garder chez nous.

Il n'y a qu'un objet paillassé qu'un article qu'il faudra dérober à sa vue, c'est précisément celui qui dans le journal que nous venons de citer, suit la dénonciation du dean Inge et cette ineffable déclaration:

"Il faut que cette fois il retourne au presbytère de Saint-Paul convaincu que les Canadiens français sont le meilleur soutien de l'Empire et non des persécuteurs des citoyens d'origine anglaise". Descendez d'une dizaine de lignes et vous lirez:

"La France, nous l'aimons; à ce nous n'avons guère de mérite, puisqu'elle est tout notre passé et notre raison d'être."

Ce n'est pas très clair, mais on devine ce que l'auteur veut dire.

Nous pourrions au reste le rassurer facilement s'il lisait ce passage du dean et lui dire ce que rapportait à notre sujet un observateur d'une grande autorité:

"Je crois que le plus grand danger qui vous menace, c'est votre presse d'information (jaune). Elle

La Bulgarie tout entière paraît plongée dans une guerre civile

Toutefois les nouvelles officielles sont maigres — Censure sévère de Sofia — Le gouvernement anglais est favorable à l'augmentation de l'effectif militaire bulgare.

Caillaux, attaqué en Chambre, a attiré la sympathie des radicaux et des socialistes — Léon Blum entraîne son groupe.

Londres, 22 (S. P. A.). — La situation paraît très grave en Bulgarie. Cependant les nouvelles certaines sont maigres. Le gouvernement bulgare exerce une rigoureuse censure sur les dépêches et on ne peut se fier aux messages de Vienne et de Belgrade qui annoncent des massacres, des exécutions en bloc, bref la guerre civile avec tout son cortège de morts et de blessés.

On croit que le gouvernement lutte contre une forte révolution organisée par Moscou.

Le gouvernement anglais paraît favorable à la requête de la Bulgarie d'augmenter son effectif militaire de 10,000 hommes. Le conseil des ambassadeurs se rendra probablement aujourd'hui à la demande de Sofia.

LA YOUNG-SLAVIE PROTESTE

Belgrade, 22 (S. P. A.). — Le gouvernement yougo-slave proteste contre certaines nouvelles venant de source bulgare. Ces rapports laissent entendre que c'est la Young-Slavie qui fomentent les troubles en Bulgarie afin de pouvoir occuper ce dernier pays.

La note du gouvernement yougo-slave affirme que la Young-Slavie a toujours eu de bonnes relations avec la Bulgarie en dépit du fait que des brigands bulgares ont pénétré sur le territoire yougo-slave sous les yeux des autorités bulgares.

SERIEUSE BAGARRE ENTRE ETUDIANTS BULGARES

Vienne, 22 (S. P. A.). — Une bagarre entre étudiants bulgares, les uns amis du gouvernement et les autres adversaires, s'est produite dans une salle d'hôtel à Graz. Des étudiants communistes y tenaient une réunion. Un autre groupe loyal au gouvernement est arrivé. Les uns et les autres, à défaut d'armes, se sont

aura, à doses régulières et si massives, servi l'abrutissement à votre peuple pendant si longtemps que lorsque viendra la crise il se trouvera sans direction, sans énergie et sans lumière."

Ce pauvre dean Inge était, en nous soupçonnant de si noirs projets, et surtout en nous croyant capables de les accomplir, vraiment trop flatteur.

Paul ANGERS.

Bloc-notes

La crise bulgare

Les dépêches, même censurées, laissent entrevoir la gravité de la situation en Bulgarie. Quoi qu'il en soit et qu'il advienne, que la victoire immédiate reste au gouvernement (pour ce qu'il vaut) ou à la révolution, ce n'est qu'un épisode préliminaire de ce qui se prépare dans les Balkans. Tout ou tard l'Europe va payer cher l'aveuglement des hommes qui ont bécoté la fausse paix de 1919. Les nations victorieuses, affolées par les terreurs et les souffrances de la guerre, grisées par une victoire chèrement achetée, égarées par la haine et les rancunes de l'après-guerre, ont méconnu la profonde vérité de cette parole d'un écrivain français, Jacques Bainville, à qui son ultra-chauvinisme usuel laisse parfois des lueurs de bon sens: "L'Allemagne est la seule force capable de mettre l'ordre dans le chaos slave". Obsédés par l'idée de tirer vengeance de l'Allemagne et de la réduire à l'impuissance, les dictateurs de la paix, les Français, surtout, n'ont pas compris qu'en affaiblissant l'Allemagne outre mesure, ils démolissaient le dernier rempart capable de contenir le flot montant du bolchévisme — comme, du XVe au XVIIe siècle, la Pologne et la Hongrie furent les avant-postes, trop souvent sacrifiés, de la chrétienté en lutte contre l'islamisme turc. La situation actuelle est infiniment plus grave qu'au moment de la chute de Constantinople ou du siège de Vienne. La révolution bolchéviste, une fois maîtresse du monde slave, trouvera dans les pays germaniques et latins, affaiblis par leurs querelles intestines, des complices — complices de volonté ou complices de lassitude — que les Turcs ne pouvaient avoir dans l'Europe d'autrefois.

Pavé d'ours

La Gazette d'hier en jette un, et même deux, de bonne taille, à la tête de ses amis les ministres de Québec. Elle trouve étrange que MM. Taschereau et Caron s'obstinent à se dire libéraux. A son avis, leurs déclarations et leurs attitudes des apparentent de beaucoup plus près aux tories d'Ottawa qu'aux libéraux. M. Caron ne cesse de prôner la protection (tout en faisant mine de regretter le traité de réciprocité de 1911). Quant à M. Taschereau, c'est "un tory en robe de chambre" (la Torie de la Torie). C'est l'exacte vérité: il y a a long-

Pavé d'ours

temps que nous le pensons et que nous le disons; mais le témoignage de l'organe du toryisme ploutocratique est précieux à retenir.

Avec nous moins de vérité, la Gazette ajoute: "La province de Québec est conservatrice de pensée" (Québec is conservative in thought). C'est précisément parce que la province est conservatrice de pensée qu'elle n'est pas tory: elle ne veut pas du toryisme effronté de M. Meighen, et elle se dégoûte rapidement du toryisme hypocrite des rouges de Québec.

Un doyen folichon

Le gloomy dean de Saint-Paul, le révérend Inge, en arrivant à New-York, a subi l'assaut des reporters américains. Il paraît s'être royalement payé leur tête. Entre quelques réponses sérieuses, il a glissé de bonnes fumisteries. Interrogé sur les progrès du féminisme dans l'Eglise, il a, paraît-il, exprimé l'avis "qu'une jolie femme en chaire (n'oublier pas le mot; mais alors qu'il faut-elle faire en chaire?) aiderait beaucoup à ramener l'Intelligence dans l'Eglise (to revive church interest)". Pas le moindre doute. Gageons que quelque grand costume va sauter là-dessus: on lira avant longtemps qu'un service de onze heures, dans la chaire de telle église fashionable, Mrs Short-sleeve ou Miss Barcleys "créera" un modèle dernier cri de la maison X, Y, ou Z.

Le Doyen aurait également déclaré qu'il ne voit rien qui empêche les femmes de devenir évêques. Evidemment le bonhomme a envie de s'amuser, d'une façon ou de l'autre.

Ouverture chronique

Trouvé dans une boîte à papiers analogue à celle où gisait le programme social de la P. R. C. : — Mesdames et Messieurs, J'ai l'honneur de vous annoncer que vers le ... prochain, je vais ouvrir mon bureau à ... près de l'Eglise (et du cimetière)!

Je serai ouvert (en personne!) tous les jours, de 9 hrs du matin à 9 hrs du soir. (Tel des correspondants du Devoir voudra bien noter que ce puriste n'a pas écrit a.m. ni p.m.)

Le reste manque. Impossible donc de savoir de qui et de quoi il s'agit. Tout de même, cette "ouverture" mériterait de figurer au supplément illustré de "l'Institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques." Ce serait la seule manière adéquate de savoir à quoi peut servir ce trou qui bée douze heures par jour.

H. B.

M. Bourassa

M. Henri Bourassa est parti ce matin pour Worcester, Mass., où il doit prononcer demain soir, au collège des Jésuites Holy Cross, une conférence sur ce sujet: What Catholics can do in America.

Notre directeur sera donc absent de Montréal pendant quelques jours.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de l'embargo
sur les bois à papier

M. le directeur,
Dès une première correspondance parue chez vous il y a quelques semaines, nous avons démontré, nous aidant des arguments que M. Maher a fournis, que l'intérêt personnel d'un petit groupe de capitalistes est la raison d'être de toute la campagne menée en faveur de l'embargo à travers le Canada au nom de l'intérêt national.

L'intérêt national ne saurait être confondu avec la réhabilitation du crédit de quelques maisons qui n'ont pas su administrer leur bien avec la sagesse du bon père de famille.

Causes de l'exode des Canadiens.
— Il y aurait intérêt national si l'embargo devait arrêter l'exode des Canadiens vers l'étranger, empêcher une diète de bois, du reste problématique, assurer la conservation des ressources forestières du pays.

Quand on veut attribuer l'exode des Canadiens vers les Etats-Unis au fait qu'une partie de "l'industrie forestière" (voir article de M. Maher, Le Devoir, 24 fév., page 2) est paralysée de ce temps-ci à cause du mauvais état financier d'une industrie locale, on parle d'une question qu'on ne s'est pas donné la peine d'approfondir. L'exode des Canadiens tient à de multiples causes, au premier rang desquelles il faut, ci-dessus, placer la dépréciation du pouvoir d'achat de notre monnaie, la dépression générale du commerce après l'armistice, l'incapacité d'acquiescer les obligations onéreuses acceptées de nationalité de ceux au temps d'une prospérité facile créée par la guerre, les modifications tarifaires, l'augmentation des charges et des impôts de toutes sortes. Ajoutez-y la loi des faillites et l'impuissance des cultivateurs à trouver un marché aussi avantageux pour les produits de leur terre, demeurée, au point de vue productivité, stationnaire. Imaginez un peu quelles proportions auraient prises l'exode si, à la paralysie de l'industrie forestière locale dont parle M. Maher était venue s'ajouter la prohibition d'exporter aux Etats-Unis les bois à papier. L'aurait été une catastrophe analogue à celle que décrit l'ouvrage M. Maher au jour où "la diète de bois à papier deviendrait une réalité".

Des prophéties qui se réalisent.
— Le sombre tableau que brosse M. Maher est pour le cas où une diète de bois se ferait sentir. Il est à sa façon un pendant à celui qu'exécute, il y a quelques 30 ans, M. William Little dans une lettre intitulée: "Letter objecting to get rid of the timber". Voici ce qu'on lit, en effet, à la page 36 (app. de cette lettre: "We now reach the Valley of the Ottawa which is the only pine timber region we have worth giving a moment's consideration to, in discussing the question of supply; and yet, from the information I have obtained on the subject, from those whose lives have been mostly spent in the territory, I have every reason to conclude that at the rate of consumption going on, a single decade will be sufficient time to totally exhaust its resources".

Ouvrons maintenant l'annuaire statistique de Québec pour l'année 1920, (édition anglaise, page 285) nous y trouvons comme chiffres exprimant la coupe de pin blanc, dans les "limites", 138, 149, 907 p. m. p.

Un autre tableau (page 295 op. cit.) donne 125,245,000 p. m. p. environ comme coupes dans l'Ottawa Supérieur et l'Ottawa Inférieur. Que faut-il conclure de là, sinon qu'en matière de diète de bois, les prophéties ressemblent un peu à ces prédicateurs d'une secte adventiste qui annonçaient la fin du monde pour le 6 février dernier.

D'autres artistes-peintres refaisant plus tard ce même tableau, car la diète de bois, à en croire les experts, n'est pas aussi prochaine, si tant est qu'elle le soit, que M. Maher le laisse entendre.

Témoignage d'experts. — Nous avons le plus grand respect pour son expérience de 13 années et la saine grande admiration pour les plans forestiers qu'il a devant lui. Ce grand respect toutefois ne nous détourne pas des témoignages d'autres experts forestiers, qui ont bien en la matière quelque expérience. Reportons-nous d'abord au rapport sommaire de la British Empire Forestry Conference de 1923, à la page 27, de l'appendice F, nous découvrons, sous la signature M. M. Fraser Story et Roland D. Craig, que les forêts des provin-

ces de l'est, contiennent 81,366,795,000 pieds cubes de bois résineux et 16,666,115 pieds cubes de bois feuillus au total. Or, en nous aidant du Bulletin No 25, publié le 15 mai 1920 par la Canadian Pulp and Paper Association et de la Carte des ressources naturelles du Canada (Herald, 1er janvier, 1925) déduisons les ressources forestières du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Nous restons, comme expression de la richesse forestière de la province de Québec, avec 73,049,310,800 pieds cubes de bois. Supposons maintenant qu'il se coupe annuellement dans les forêts de Québec, 2 milliards de pieds cubes de planche (soit 4,000,000 de cordes, ne mesurant pas) ou 512,000,000 de pieds cubes de bois résineux, qu'avons-nous comme durée des forêts, sans tenir compte de l'accroissement annuel qui s'y produit? Cent quarante-deux ans.

M. Maher veut-il d'autres chiffres? Qu'il ouvre donc le bulletin No 25 auquel nous nous sommes déjà reportés. Il y lira, page 17, que les forêts de Québec contiennent en bois à pulpe 360,000,000 cordes. Si l'on exploite 4,000,000 cordes par année, cela assurera-t-elle aux forêts de Québec, une existence d'au moins 90 ans. Notons en passant, que seuls les arbres qui ont plus de 4 pouces de diamètre figurent dans ce recensement de la richesse forestière de Québec et qu'il n'y est fait aucune mention des bois propres au sciage. De plus l'on n'a tenu aucun compte de l'accroissement annuel dans l'un comme dans l'autre cas. Essayons de nous le représenter en nous servant des chiffres mêmes du bulletin No 25 page 20. On estime que le taux de croissance des arbres debout est d'environ 2 pour cent. Appliquons ce chiffre à l'estimation de M. M. Story Fisher et Roland D. Craig et à celle de M. Piché, chef du Service forestier de Québec. Nous aurions comme accroissement annuel dans le premier cas 1,460,000,000 pieds cubes, soit à peu près 13,500,000 cordes, et dans le second cas 7,200,000 cordes. Comparons ces chiffres avec ceux de la consommation et de l'exportation annuelle et voyons si la diète de bois est prochaine.

Nous pourrions à ces témoignages ajouter celui de M. André Gendard qui, en cours d'une conférence faite au jour de l'armistice, devant le Cercle Universitaire de Montréal, estimait à 400,000,000 de pieds cubes le rendement annuel des forêts de Québec (voir Le Devoir, 12 février 1923, page 2). Nous n'y saurions toutefois trouver une justification des craintes que M. Maher entre-tient au sujet de la durée de notre richesse forestière.

Les bois brûlés ne sont pas totalement perdus. Nous devons à M. Maher une telle richesse, et si bien des vicissitudes depuis bon nombre d'années, qu'elle s'est trouvée beaucoup plus diminuée par le fait des incendies, des épidémies d'insectes, etc., que par le fait de la hache. Mais l'a-t-elle été comme les partisans de l'embargo veulent nous le faire croire? Sur ce point, nous avons des doutes. Il est vrai que, d'après M. Maher, la situation des Incendies-Forêts de Québec a représenté au premier ministre de Québec et aux commissaires chargés d'enquêter sur l'opportunité d'une loi d'embargo que 75 pour cent de l'étendue totale des forêts de Québec a été visitée par l'incendie depuis les dernières cinquante années, mais qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve, si le chiffre est exact, que les bois brûlés ne sont pas totalement perdus et que la forêt a le pouvoir de se refaire en moins d'années que ne le dit M. Maher lui-même. En effet, comment les compagnies forestières actuelles auraient-elles pu maintenir leur production annuelle de bois vert et pourraient-elles la continuer, si 75% de leurs forêts avaient été visitées par l'incendie? Il se peut qu'il ne s'agisse que d'une visite de cérémonie qu'ont faite les incendies. Si ces compagnies n'ont pu maintenir leur production de bois vert, c'est qu'elles ont comblé le déficit avec des bois brûlés et alors il ne faut pas considérer ceux-ci comme une perte totale. Retenons l'affirmation de M. Piché dans son dernier rapport annuel (Rapport du ministre des Terres et Forêts, page 21); elle éclaire ce sujet. "Environ 35% du total des coupes actuelles, dit-il, proviennent de bois incendiés, ce qui, en somme, est fort satisfaisant. On ne saurait donc s'occuper que très rarement d'en tirer parti".

Si l'incendie n'a pas chassé ces compagnies des régions accessibles, (l'incendie se produisant surtout dans les régions accessibles, s'il faut en croire M. Maher qui écrit, contre toute évidence, que les gens à qui on cédait des lots impropres à la culture, "très souvent" devenaient les principaux auteurs des feux de forêts qui ravageaient les réserves "des compagnies"), si l'incendie, disons-nous, n'a pas chassé ces compagnies des régions accessibles, c'est que les forêts, pendant ces cinquante ans, ont pu se reconstituer. S'il les a chassées, c'est que les régions tenues pour inaccessibles ne l'étaient pas autant que la légende lente de la faire croire.

Et puis, si les forêts, comme deux industriels l'ont affirmé récemment, sont ruinées avant deux décades (voir les articles de M. Maher, Le Devoir, février 24, page 2) comment se fait-il que la compagnie dans laquelle un de ces messieurs est intéressé faisait récemment circuler un prospectus où l'on pouvait lire en substance que ces concessions forestières sont bûchées à merveille?

Non M. Maher, ne nous payons pas de mots: examinons la réalité. CE QU'IL FAUT NE PAS OUBLIER

Qu'il est certain, c'est que nos forêts ont été dans certaines parties considérablement dépeuplées par l'incendie et les insectes. Ce qui est non moins certain c'est que l'incendie ne change pas nécessairement de territoire, chaque année, c'est qu'il repasse fréquemment au même endroit; ce qui est certain c'est que les insectes attaquent les gros arbres, mais respectent généralement les petits, espoir de l'avenir; ce qui est certain, c'est que les arbres victimes de l'incendie et des insectes ne sont pas totalement perdus. (M. Maher l'admet lui-même quand il écrit dans son quatrième article, "les feux ravageant tellement les réserves forestières qu'ils (les propriétaires de limites) ne pouvaient suffire à exploiter les arbres tués par l'incendie"); ce qui est encore certain, c'est que la loi d'embargo, si elle est appliquée, ne s'applique qu'à la coupe, la forêt, quand elle n'est pas détruite, trouve encore moyen de renaitre.

LA FORET RENAI

A ce sujet, il sera peut-être intéressant de reproduire ici deux citations empruntées à deux éminents experts en matière forestière, le professeur Charles S. Sargent, et le Dr F. B. Hough, (voir "Letter objecting to get rid of timber, page 31").

"Pires de nos forêts, upon which an entire community is dependent for support, and methods for the continuance of such forests are soon found and readily put into execution. The forests of Maine once considered practically exhausted still yield largely and continuously, and the public sentiment which has made possible their protection is the one hopeful symptom in the whole country that a change of feeling in regard forest property is gradually taking place. The experience of Maine shows that when climatic conditions are favorable to forest growth, the remnants of the original forest can be preserved and new forest created as soon as the entire community feels the preservation really essential to its material prosperity."

Voilà pour l'opinion du professeur Charles S. Sargent. Voyons maintenant comment s'exprime le Dr F. B. Hough, à propos d'un grand incendie qui, en 1825, fit rage dans les environs du lac Moosehead.

"In portions of Maine that were overgrown by fire in the same year (1825) and about the same time, pine and spruce timber were succeeded by white pine, with some white birch and poplar. The pine, in the interval of 55 years, has grown up into a dense forest, now of much greater value than the original forest growth."

Il ajoute un peu plus loin: "It is the opinion of a correspondent that the birch and poplar will be eventually crowded out by the pine and spruce, leaving the forest with the same kind of timber as before the fire."

N'est-ce pas une opinion identique qu'exprimait M. Piché, à Montréal, à une convention forestière, lorsqu'il disait: (après avoir parlé des trois essences forestières, pin gris, tremble et bouleau qui refont la forêt sur les terrains parcourus par l'incendie): "These three species are the undisputed witnesses of the passage of a fire. Fortunately, nature has provided these three species with a transitory character, so that, after three or four decades, one can see this new forest breaking up and in the openings caused by the death of a certain amount of the stems, species more exalting, such as pine and spruce, begin to appear and gradually, poplar, birch or jack pine are displaced by the elements of the old forest which become more and more numerous; if there does not occur any other accident, inside of a century, the primitive forest will have regained a complete footing, but its productive capacity is yet low; and it may take a long time before its recovery is complete."

Vous retrouverez là-dessus ces jours-ci.

QUÉBEC PULPWOOD DEALERS ASSOCIATION.

La grande pitié
des écoles rurales

VI

Monsieur le Directeur,
Le chapitre de l'histoire à l'école rurale devrait susciter le plus vif intérêt.

Conservatrice de la santé, l'hygiène la restaure quand elle est compromise. Elle ordonne le milieu et s'adapte le corps humain. Elle établit les lois du plus sain et du plus beau développement physique de l'homme selon son pays. Pour cela l'hygiène règle toute son évolution matérielle. Il y a donc l'hygiène de l'habitation, du vêtement, de l'alimentation, du sport... L'hygiène vise à notre éducation physique. Elle corrige nos organes fatigués, atrophiques, les ramenant à leurs lois hygiéniques.

Le milieu où vous vivez est-il vicieux, comme dans un grand village? Elle a toutes sortes de recettes pour le purifier, d'une part, et d'autre part pour vous immuniser. Si le milieu vous est avantageux, comme à la campagne, n'allez pas croire à votre indépendance de l'hygiène: votre santé est à la merci de vos fautes antihygiéniques "personnelles"; non seulement votre santé, mais par contre-coup, votre vie intellectuelle et même votre vie morale. Le problème est d'importance donc pour l'individu et pour la collectivité.

C'est assez dire. Tout en se gardant de ne rien surfaire, il demeure que la thèse "mens sana in corpore sano" est vraie et généralement acceptée. Elle est aussi pratiquée: l'organisation des écoles primaires, à Montréal, est strictement conforme aux lois de l'hygiène. Les élèves sont sous le contrôle sévère d'un service d'hygiène. Chez l'Onclé Sam, on y ajoute une pointe d'exagération peut-être. Mais la pointe suffisamment émue, le vous reste plusieurs bonnes leçons d'hygiène pratique à prendre chez lui.

Signalez, chez nous encore, les efforts louables du ministère de l'Agriculture, dans le Québec, pour améliorer les conditions sanitaires de l'écurie, de l'étable, du poulailler, et pour établir leur culture plus profitable. C'est, en somme, de la bonne hygiène humaine préventive.

Et à l'école rurale? De fait, le service d'hygiène y est inconnu ou à peu près. Je n'ai pas connaissance de la visite d'un médecin, dans les écoles de ma région, pour le soin hygiénique de nos enfants. Un grand nombre d'entre eux cependant sont manifestement retardés dans leur développement intellectuel, qui, par l'intervention opportune de l'hygiéniste, aurait été débarrassé de l'obstacle physique. Combien d'enfants, apparemment stupides, attention, rêvètent dans leurs études qui souffrent simplement d'une irrégularité aux yeux, aux oreilles, à la gorge, aux dents, etc. Le médecin, ou la garde-malade experte, aurait vite aperçu le défaut, et l'enfant soulagé, guéri, de "minus habens" serait devenu élève de mentalité normale.

Pour créer, chez nous gens de campagnes, un préjugé favorable aux prescriptions de l'hygiène, il faut en donner un exemple sévère et pratique à l'école! Il faut un moule d'ensemble qui presse for-

tement sur les habitudes des petits enfants.

Dans la classification des élèves, des plus jeunes surtout, au lieu de constituer une seule masse de 30, 40 ou 50 enfants pour une seule maîtresse, si l'on distinguait les plus tardifs, l'on aurait deux classes, nombreuses encore sans doute, mais homogènes: ce qui est un minimum pédagogique. Tandis que le petit-maître de 40 ou 50 enfants, à niveau trop disparates, annihile en grande partie l'effort de la maîtresse et retient l'élan des plus rapides. Puisqu'il y a une sience pédagogique, et que l'on s'en vante, que ce soit pour la pratiquer à n'importe quel prix!

L'on enseigne l'hygiène à l'école rurale! C'est magnifique. Outre qu'il faut, pour paraître sérieux, fonder cet enseignement sur l'observation rigoureuse des lois de l'hygiène à l'école, notons en particulier qu'une foule de petites pratiques hygiéniques sont en même temps que l'apprentissage "la même monnaie du savoir-vivre". La meilleure façon de soutenir cet enseignement, c'est que mademoiselle l'Instituteur ne tienne pas sa monnaie en poche, ou si vous le préférez, qu'elle donne absolument le bon exemple, avec le laisser-aller d'une vieille habitude à soi.

Des planches d'atomie humaine adidant efficacement l'enseignement de l'hygiène; répandant dans la population un vocabulaire qui fait défaut; provoqueraient une saine curiosité; apporteraient à la précision de tant de connaissances.

Une cour de récréation spacieuse est nécessaire au développement physique des enfants; mais ce qui est plus important, c'est que les enfants n'y soient pas abandonnés à eux-mêmes.

La récréation est-elle organisée dans vos écoles rurales? Absolument pas! Autour de l'école, un terrain vague, tel que la nature le présente, une fondrière souverte: c'est tout. A la moindre pluie, un cloaque. Et pour amuser la marmaille, ces pauvres enfants sont livrés à l'instinct de leur brutalité native, ou abandonnés à la vanité de leur âge inexpérimenté. Il n'en peut sortir rien de bon!

Il y a belle lurette que, chez nos frères d'autre langue, l'on a organisé les amusements à l'école; et qu'ils servent à actualiser, à mettre en pratique les préceptes moraux dont on détaille en classe l'enseignement difficile. La récréation bien comprise, intelligemment conduite, est pour l'enfant le moment d'éprouver ce qu'il a compris, ce qu'il a goûté des leçons reçues, ce qu'il se sent la conviction, la bonne volonté de réaliser dans son langage, dans sa conduite. C'est un terrain éminemment pratique d'éducation. C'est le meilleur endroit où lui polir le caractère, lui donner le sens de l'honneur, lui inculquer l'esprit de solidarité, le sens social... Et puis, il y a le vocabulaire! Que vaut une langue dont vous ne savez pas le vocabulaire usuel? Dès qu'ils jouent, nos enfants parlent l'anglais, ou je ne sais quel mélange d'expressions qui n'a même pas le relant populaire d'un argot ingénieux. Voilà donc plusieurs traits qui manquent encore à la perfection de nos écoles rurales! Hélas, nous ne sommes pas au bout du compte.

Avec mes meilleurs compliments, M. le Directeur.

Le 15 avril, 1925.

BAPTISTE.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

Le 15 avril, 1925.

LIVRES CANADIENS

A un bon marché extraordinaire

Profitez de l'aubaine pour garnir votre bibliothèque — Plusieurs ouvrages sont inédits et nombre d'autres sont des réimpressions attendues, depuis des années

Commandez tôt pour les distributions de prix — Les quantités sont limitées

REMISE DE 25% Les commissions scolaires et les maisons d'enseignement reçoivent une remise de 25% sur les prix ci-dessous pour une commande de quelque importance. — Port en plus.

LE PUBLIC PAIE LES PRIX INDICQUES

Conditions spéciales aux libraires. Ecrivez-nous.

Série Dollard — Volumes 4 x 7, 128 pages, 15 titres différents, brochés... .25
Reliure rouge cartonnée .40
Reliure bibliothèque, dos et coins toile... .55

Conteurs canadiens-français du XIXème siècle, par E.-Z. Massicotte, 1ère série.

Contes populaires, par Paul Stevens.

Enfant perdu et retrouvé, par Pierre Choleat.

Français d'Amérique, par Corinne Rocheleau.

La Jongleuse, par l'abbé H.-R. Casgrain.

Miettes d'histoire canadienne, par E.-Z. Massicotte.

Moeurs, coutumes, et industries, par E.-Z. Massicotte.

Paroisse canadienne au XVIIème siècle, par l'abbé H.-R. Casgrain.

Propos rustiques, par l'abbé Camille Roy.

Récits d'histoire canadienne, par E.-Z. Massicotte.

Terre paternelle, par Patrice Lacombe.

Trois légendes de mon pays, par J.-C. Taché.

Vi-de de la Bienheureuse Madeleine Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Coeur.

Série Montcalm — Volumes 5 1/2 x 8 1/2, 128 pages, 9 titres différents, brochés... .30
Reliure rouge cartonnée .50
Reliure bibliothèque, dos et coins toile... .70

Mgr Ignace Bourget et Mgr Alexandre Taché, par l'abbé H.-R. Casgrain.

Divers, par Philippe-Aubert de Gaspé.

De Gaspé et Garneau, par l'abbé H.-R. Casgrain.

Héroïsme et trahison, par Joseph Marmette.

Mes heures, par Lambert de Rhodé.

Nouvelles et récits, par Alphonse Gagnon.

Prêtres et religieux du Canada, par l'abbé Elie Auclair.

Récits et légendes, par Blanche Lamontagne-Beauregard.

Le tomahawk et l'épée, par Joseph Marmette.

Série Laval — Volume 6 1/4 x 9 1/4, 128 pages, 10 titres différents, brochés... .40
Reliure rouge cartonnée .70
Reliure bibliothèque, dos et coins toile... .90

Bon vieux temps (le), 1ère série, par E.-Z. Massicotte.

Même titre, 2ème série.

Cent fleurs de mon herbier, par E.-Z. Massicotte.

Homme du jour, par Marie-Rose Turcot.

Histoire populaire du Canada racontée aux enfants par Mme Genest, mise à jour par l'abbé A. Desrosiers.

Jean Rivard, le défricheur, par A. Gérin-Lajoie.

Jean Rivard, économiste, par le même.

Nos travers, par Mme Dandurand.

Terres et peuples du Canada, par Emile Miller.

Voyageur des Pays d'en haut (un), par l'abbé G. Dugas.

Série Maisonneuve — Volumes 5 1/2 x 8 1/2, 206 pages, 9 titres différents, brochés... .50
Reliure rouge cartonnée, 10 titres... .80
Reliure bibliothèque, dos et coins toile, 8 titres 1.00

A l'oeuvre et à l'épreuve, par Laure Conan.

Albert ou l'orphelin catholique, par A. Thomas.

(a) Croissance catholique (la), par le R. P. di Bruno.

Fleurs champêtres, par François.

François de Bienville, par Joseph Marmette.

(x) Faits curieux de l'histoire de Montréal, par E.-Z. Massicotte.

Fleurs de la poésie canadienne, par l'abbé A. Nantel.

(x) Foi de nos pères (la), par le cardinal Gibbons.

Précis d'histoire du Canada, par Joseph Rutché, c. s. sp., et l'abbé Anastase Forget.

Quelques points de doctrine, par le cardinal Gibbons.

Série Champlain — Volumes 6 1/4 x 10, 208 pages, un titre, broché... .70
Reliure rouge cartonnée 1.00
Reliure bibliothèque, dos et coins toile... 1.30

François de Bienville, par Joseph Marmette.

Cet ouvrage existe dans la série Maisonneuve, mais dans un format différent.

Série Jacques-Cartier — Volumes 7 1/4 x 10 1/2, 352 pages, 6 titres différents, brochés... 1.00
Reliure rouge cartonnée, 4 titres... 1.35
Reliure bibliothèque, dos et coins toile, 5 titres 1.75

(a) Chansons populaires du Canada, par Ernest Gagnon.</

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 23 avril 1925.
Saint Georges, martyr.

Lever du soleil, 4 h. 55.
Coucher du soleil, 8 h. 55.
Lever de la lune, 5 h. 52.
Coucher de la lune, 7 h. 14.
Premier quart, le 22, à 8 h. 12 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 10 h. 53 m. du soir.
Dernier quart, le 24, à 8 h. 46 m. du soir.
Nouvelle lune, le 25, à 9 h. 28 m. du matin.
Premier quart, le 26, à 10 h. 20 m. du soir.

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

Des confessions sur l'assassinat du sirdar, au Caire, en novembre dernier

Les comploteurs croyaient que l'Egypte ne pourrait se débarrasser du joug britannique qu'en employant la violence.

LE CAIRE, 22 (S. P. A.). — Quelques-uns des personnages accusés d'avoir trempé dans l'assassinat du sirdar Lee Stack, en novembre dernier, ont fait des confessions.

L'un d'eux, Abdel, a dit qu'il avait eu des entrevues avec Shafik Mansour et Mahmoud Ismail, après la faillite des négociations du premier ministre égyptien avec le premier ministre anglais sur la question du Soudan. On avait alors décidé de commettre des crimes politiques. Le sirdar devait être la première victime. Le trio croyait que l'Egypte n'obtiendrait son indépendance qu'au moyen de ces crimes politiques.

Mahmud, un employé de chemin de fer, faisait partie de la Société de la vengeance. Il a prêté son auto. Lui et Abdel se sont rendus sur la scène du crime et, après le coup fait, se sont enfuis.

Shafik affirme qu'il n'a pris aucune part à l'assassinat du sirdar. C'est Abdel qui lui a appris la nouvelle. Il déclare cependant qu'un fort groupe d'Égyptiens ont toujours pensé qu'on ne pouvait se débarrasser du joug anglais que par la violence et les représailles.

Après sept semaines de grève

HALIFAX, 22 (S. P. C.). — Après sept semaines de grève les borins de la Nouvelle-Ecosse poursuivent encore leur chômage organisé. Les mineurs et l'Empire Steel ne peuvent s'entendre.

Le premier ministre Armstrong n'a voulu faire aucune déclaration ce matin.

REUNION DES MINEURS. DEMAIN A GLACE BAY

GLACE BAY, N.-E., 22 (S. P. C.). — L'exécutif du district no 26 des United Mine Workers tiendra une réunion ici demain. On y discutera la situation de la grève.

Sur la scène du naufrage du "Raifuku Maru"

NEW-YORK, 22 (S. P. A.). — Le consul japonais à Ottawa a demandé au gouvernement canadien d'envoyer un navire dans les parages où le Raifuku Maru a sombré hier, au large de Halifax. On a l'espérance de trouver des cadavres. Ottawa a fait droit à cette demande et un navire canadien est parti pour la scène du naufrage.

La compagnie qui possédait le Raifuku Maru envoie elle aussi un de ses navires de Boston.

Le congrès international de médecine et de pharmacie militaires

Paris, 22. — Le troisième Congrès international de médecine et de pharmacie militaires s'est ouvert aujourd'hui sous la présidence de M. Doumergue. Les séances continueront jusqu'à samedi à l'hôpital militaire du Val de Grâce.

Quarante-neuf nations, dont les États-Unis et presque toutes les républiques sud-américaines sont représentées. L'Allemagne, l'Autriche et la Russie n'ont pas envoyé de délégués.

Après l'ouverture du Congrès les délégués sont allés déposer une couronne sur la tombe du "Soldat inconnu" français. Ils se sont rendus ensuite au Val de Grâce où ils ont constaté les succès militaires obtenus par les médecins militaires français en soignant les blessures de la face.

Le maréchal Foch assistait à l'ouverture du Congrès.

Louable initiative

Saint-Hyacinthe, 22 (D. N. C.). — Le Cercle catholique des Voyageurs de commerce de Saint-Hyacinthe fait poser dans la ville de Saint-Hyacinthe, aux portes de toutes les maisons, de jolies plaques du Sacré Cœur, en aluminium. A date, plus de 1,500 plaques ont été posées et cette initiative a été très bien accueillie de la population. La pose de 1,500 plaques s'est faite en moins d'une journée; 70 personnes recrutées parmi les voyageurs, leurs amis et les élèves de l'Académie Girouard ont parcouru les rues de la ville, repartis en 15 équipes.

25 ans de prêtrise

Québec, 22 (D. N. C.). — Plusieurs prêtres du diocèse de Québec célèbrent aujourd'hui leur 25ème anniversaire de sacerdoce. Ce sont M. le chanoine Pelletier, M. l'abbé A. Aubert, professeur au Séminaire de Québec, M. l'abbé Joseph Labrecque, curé de Sainte-Sophie; M. Lapointe, curé de Saint-Raphaël; M. Filleau, aumônier de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance; E. Bélanger, curé dans le diocèse de Hartford, E.-U.; Valère Roy, aumônier de l'hôpital du Sacré-Cœur; P. Dion, curé de New-Carlisle; Chs Tessier, Joseph Rochette, curé de Saint-Marc-des-Carrés.

Les députés nationalistes siégeront

Belfast, 22 (S. P. A.). — Les nationalistes irlandais, en congrès, ont décidé de revenir sur une précédente décision et de permettre aux députés nationalistes de siéger au parlement de l'Ulster, même avant que la Commission des frontières ait donné son rapport.

Pour le déménagement

Ceux qui disposent de voitures pour le déménagement, gagnent à en prévenir le public par l'intermédiaire du Devoir.

Les kiosques de journaux

LE POINT DE VUE DES PROPRIETAIRES DE JOURNAUX — LA COMMISSION ECHEVINALE SIEGE

La commission échevinale des kiosques de journaux a convoqué, ce matin, les représentants des quotidiens de la ville et de l'Association des vendeurs de journaux, pour discuter le projet de règlement pourvoyant à l'établissement de kiosques dans les rues de la métropole. M. Maurice Gahies, échevin du quartier Sainte-Cunégonde, a présidé la réunion, ayant à ses côtés les échevins Schubert, Levine, Rubenstein, Watson, Vandelaar, Mongeon.

M. Levine a exposé les besoins des vendeurs de journaux, ainsi que de M. Schubert. Tous deux craignent des abus au règlement projeté, de la part de ceux qui peuvent prendre avantage de la situation actuelle et d'établir deux, trois, cinq ou dix kiosques à leur propre bénéfice au détriment des pauvres gens.

M. Rubenstein se fait l'écho des propriétaires de dépôts de journaux qui s'objectent à la vente des magazines, des revues, des périodiques, en même temps que les journaux dans la rue. Il faut leur rendre justice, à cause des taxes élevées qu'ils paient à la ville.

M. Watson formule certaines plaintes de la part de vendeurs de journaux qui disent être boycottés par certaines associations. Il n'entend pas que les associations de vendeurs de journaux viennent imposer et imposer leurs vues à l'histoire de la ville; il faut être juste pour tout le monde.

M. W. D. Little, du Star, a fourni des explications sur la vente des journaux; il ne veut pas favoriser les vendeurs plus que les dépositaires mais il est prêt à donner la préférence aux dépositaires qui sont établis depuis longtemps, et même il refusera de fournir des journaux aux camelots qui veulent vendre en face de ces dépositaires.

M. J.-E. Bourgeois de la Presse signale qu'il y a lutte entre les vétérans, les vendeurs et les camelots; il est difficile de satisfaire tout le monde, mais nous voulons vendre le plus de journaux possible et servir tous les vendeurs avec esprit de justice.

Il s'ensuit une assez vive altercation entre le représentant du Star et les échevins Levine et Schubert qui lui reprochent d'avoir refusé des journaux à des camelots et à des vendeurs. M. Little a déclaré qu'il y existe un certain camouflage de la part de vendeurs juifs qui détournent des coins avantageux avec tous les membres de leur famille.

M. Joseph Durand, de la Patrie, corrobore les dires de M. Little; il déclare que les propriétaires de journaux veulent faire des affaires par la vente de journaux et n'ont pas la moindre intention de causer de préjudice à qui que ce soit. Mais s'il survient des injustices envers certains vendeurs, nous serons forcés de refuser des journaux à quelques-uns.

M. Durand ajoute au sujet des vétérans qu'il serait bon de traiter individuellement avec chacun, au lieu de faire affaires avec une association.

M. Dumaresq, du Herald, soutient à son tour que les journaux favorisent toujours ceux qui peuvent vendre le plus de journaux et le plus rapidement. Il ajoute que les journaux sont les meilleurs juges pour choisir les camelots et les vendeurs.

La question des kiosques revient ensuite sur le tapis et soulève des difficultés quant à celui qui prendra possession d'un kiosque, et à la manière de régulariser le commerce de la vente des journaux.

L'épuisement forestier

Ottawa, 22. — La vente des produits forestiers canadiens en 1923 a nécessité la coupe de 2,671,054,869 pieds cubes de bois debout. Si on ajoute à cela la destruction par le feu, les insectes, le vent, etc., notre domaine forestier s'épuise à raison de 5,000,000,000 de pieds cubes annuellement.

Ces chiffres sont tirés d'un rapport de l'Office fédéral de la statistique sur la production forestière. Les chiffres du rapport de 1924 ne sont pas encore complétés. La valeur des produits primaires du bois en 1923 était de \$197,459,331, une augmentation de 15.6 pour cent sur 1922.

Le Welshman

Le cargo de la compagnie White Star-Dominion, le "Welshman", qui a devancé tous ses rivaux dans la course à la canne au pommou d'or, a fait escale à Québec ce matin et arrivera à Montréal vers quatre heures et demie cet après-midi. On signalait le "Welshman" à Sorel, à midi et vingt.

Le "Valfort", un autre transatlantique, passait au cap Madeleine à 8 heures ce matin. Le "Marburn", du Pacifique-Canadien, était signalé au cap Race, hier soir.

Les francs-maçons

Paris, 22. — Un annuaire de la franc-maçonnerie, publié à Leipzig, Allemagne, affirme qu'il se trouve, présentement dans l'union, 3,451,112 francs-maçons répartis, en 26,788 loges. Leurs effectifs auraient augmenté de 1,300,000, depuis dix ans. La France en compte 50,000 pour sa part.

Un agrandissement

Nous recevons tous les jours des félicitations. Notre Service de Librairie, bien soutenu par les lecteurs du Devoir, prend une importance grandissante et qui doit même modifier son aspect matériel. On doublera dès que les ouvriers pourront y mettre la main la capacité de ses rayons... et il subira bien d'autres transformations encore.

Quot d'étonnant il reçoit tous les jours des nouvelles et tous les jours s'accroît à même proportion le nombre de ses clients.

Qu'on lise ce qui suit:

Dernières nouveautés

Roman Bijou, 30 l'exemplaire franco, (deux nouveaux titres):

— L'inconnu de Vieux puits, par L. Oliviero.

— La rançon du silence, par Georges de Lys.

— Colline d'orage, par O'Neill.

— Tout naturel, Hélène-J. Babine.

— La fée du val André, par M. de Harcourt.

— L'ombre tragique, par J. de Belcayre.

— Les deux voiles, par L. Oliviero.

— La lampe et l'étoile, par Henriette Bezançon.

— Foyers-Romans, 20 l'exemplaire franco (deux nouveaux titres):

— Revanche, par la baronne d'Orsan.

— Les abysses, par André Vertiol.

— Collection Famille, 50 l'exemplaire franco (deux nouveaux titres):

— Patria, par Raoul de Navery.

— La maison sans fenêtres, par Roger d'Ombre.

— Romans populaires, 15 l'exemplaire franco (deux nouveaux titres):

— Félicité reconquise, par M.-E. Biron.

— La faute d'un autre, par A. d'Arcor.

DIVERS

Cours de religion: "La Sainte-Trinité", par le ch. E. Duplessy, 96 pp., 10.

— La liturgie romaine, par le P. J. B. Thibault, brochure 7 x 10, 116 pp., 50.

POUR LES JEUNES

La Semaine de Suzette, 20ème année, 1er semestre (avril 1924 — juin 1925). Album cartonné, nombreuses illustrations en couleurs, suite des "Bonnes Idées de Becassine".

— Contes, histoires, romans, enfants, travaux de couleurs, cuisine, etc., 316 pp., 125.

— Le semestre précédent, valeur 125 est en vente à 100.

— Adresser toutes les commandes au Service Librairie du Devoir: case postale 4020.

EN COUR DE POLICE

La cause de Philéas Gingras, accusé d'homicide involontaire, en causant un accident d'auto où Jean-Louis Laforme a été tué, a été remise au 29 avril prochain.

Le juge Perrault a condamné P. E. Fafard alias Côté, coupable d'une effraction à l'école Saint-Edouard et dans la pharmacie Bissonnette, 150, rue Beaubien est, à trois ans de pénitencier.

Il a condamné Magnus Olafson, coupable d'avoir volé des bonbons dans le restaurant de A. Poulos, à trois mois de prison.

Messieurs les greffiers ont été fort ennuyés cet avant-midi, à chercher le dossier du sieur Boxbaum, accusé de vol avec violence qui, il y a deux ans, sur le point de subir son procès, a forfait de son cautionnement. Le témoignage de l'agent Beaudry qui a fait l'arrestation aurait été mangé par les rats. Ces derniers seraient, paraît-il, n'aurait guère laissé d'écritures.

Voilà les rats devenus procureurs.

Mme Cantaron, de l'avenue Bourbonnière, a été attaquée hier soir comme elle passait par une rue, et s'est fait voler \$45.

Sam Clarke a été arrêté ce matin, accusé d'avoir accosté dimanche matin à onze heures, rue Saint-Catherine, au coin de la rue Bleury, le citoyen A. Snapp, de Cornwall, Ontario, de lui avoir flanqué un coup de poing sur le nez et de lui avoir enlevé \$200.

La police provinciale a arrêté six jeunes gens âgés de 16 à 18 ans, sous l'accusation d'avoir conspiré pour cambrioler la banque Hochelaga à Saint-Hubert. Les prévenus auraient coupé les communications téléphoniques de la succursale de la banque puis voyant leur projet raté auraient mis le feu à la grande du convent.

Première messe pontificale de Mgr Deschamps

Mgr Alph. Emmanuel Deschamps, évêque-élu de Thénosis, célébrera sa première messe pontificale à onze heures dimanche prochain à la basilique-cathédrale de Montréal. Le régiment des carabiniers Mont-Royal, fort de 350 hommes, monteront la garde d'honneur.

NN. SS. Scollard et Ryan y assisteront

Mgr David-Joseph Scollard, évêque du Sault-Sainte-Marie, et Mgr Patrick-Thomas Ryan, évêque de Pembroke, viendront de mande à l'archevêché qu'ils assisteront à la consécration de Mgr Deschamps.

Devant les tribunaux civils

LE JUGE WEIR ACCORDE \$1070 POUR BRIS DE PROMESSE DE MARIAGE — RECLAMATION DE \$5,000 À LA SUITE D'UN ACCIDENT DE TRAMWAY — CHOSES ET AUTRES

La Harmony Company, limited, a intenté une poursuite au montant de \$50,000 contre David H. Walton, propriétaire du restaurant Walton, au coin des rues Sainte-Catherine et Peel.

Le juge Lane a entendu la cause de G.-H. Forget contre la Montreal Tramways, Léonie, fille mineure du demandeur, a été frappée, le 3 novembre 1923, par un tramway au coin de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Messier, et blessée. Elle a perdu 25% de sa capacité de travail. Le père réclame \$5,000.

Le juge Weir a condamné Hyman Skoll à payer à Gertrude Levy la somme de \$1,070 pour bris de promesse de mariage. Skoll, alléguait la demandeuse, l'avait fiancée le 4 octobre 1918. Il lui avait en plus emprunté \$600. Plus tard Skoll a changé d'avis et pour rembourser le \$600 a fait une série de billets. Il n'a fait aucun paiement. La demandeuse réclamait \$5,000.

Le juge MacLennan a condamné la Grampian Realities, Limited, à payer à la ville de Montréal la somme de \$5,305 pour taxes. La Grampian Realities a des terrains à la Pointe-aux-Trembles. La ville les a estimés pour fins de taxes comme lots de construction. La compagnie prétendait que la ville devait les estimer comme terrains de ferme qui ne peuvent être évalués au maximum à plus de \$300. Le juge a donné raison à la ville.

Le juge Mercier a condamné la Gold Medal Bedding Company, Ltd., à payer à Gustave Brisebois, la somme de \$110.

Brisebois réclamait \$150 pour dommages à sa voiture et ouvrage perdu. Il charroyait des déchets aux dépôts lorsque sa voiture a été brisée par un camion de la défense.

Le juge Martin a condamné N. Siver à payer \$150 à J. P. Maker pour réparations à son auto.

Le juge Martineau a condamné J. H. Woodingham à payer à A. Clermont la somme de \$275 pour location due.

LA CONTREBANDE AUX ETATS-UNIS

Riverhead, New-York, 22 (S.P.A.). — Devant le tribunal de Suffolk County, les débats consécutifs à une enquête ouverte au sujet des agissements de certains bootleggers dans Long Island viennent de s'ouvrir.

William Delmagne, ancien agent de la police de l'Etat, qui souffre encore d'une blessure reçue à Montauk, le 11 avril, au cours d'une bataille entre contrebandiers, a déclaré qu'il faisait partie de l'expédition en question, et qu'on l'avait chargé de protéger les camions par sa présence en uniforme. On lui avait offert 100 dollars pour s'asseoir auprès du chauffeur. Il a déclaré n'avoir pas eu connaissance du fait que les spiritueux devaient être volés.

Delmagne prétend qu'il prit part à l'expédition sur l'invitation d'un certain Jerry O'Keefe, un ancien soldat, recherché pour extorsion. Tom Smith, blessé également, Frank, son frère, William Shaber, et Delmagne, inculpés également d'extorsion, ont tous déclaré qu'O'Keefe était le chef de la bande. Ils concèdent la demeure de Frank Dickerson, à Montauk, où l'on découvrit par la suite pour 250,000 dollars de spiritueux, et s'approprièrent à charger les caisses sur leur camion, lorsqu'un groupe de 10 hommes ouvrit le feu sur eux, blessant Delmagne et Tom Smith. La bande de voleurs réussit à s'enfuir, mais tous, sauf O'Keefe, furent arrêtés peu après.

Arthur Brownard, employé de Dickerson, a déclaré que les voleurs avaient menacé de mettre le feu à la maison si on ne leur remettait pas les spiritueux qu'ils étaient venus chercher.

Dickerson, inculpé de détention illégale de boissons alcooliques, a été cité à comparaître le 28 avril prochain.

Dans le port

A une assemblée qu'ils tiendront vendredi, les commissaires du port de Montréal décideront s'il y a lieu d'opérer certains changements dans le personnel du bureau du maître du port.

LE TEMPS

Toronto, 22 (S.P.C.). — La pression atmosphérique est forte sur la côte de l'Atlantique et le nord du Manitoba et faible ailleurs. Il fait beau et frais dans tout le pays.

On prédit du beau temps pour les régions des Lacs Inférieurs et de la Baie Georgienne ainsi que pour la vallée de l'Outaouais et du haut et du bas Saint-Laurent. Il fera beau également sur la côte nord et dans le golfe, beau et très frais dans les provinces maritimes.

Croyez-vous le "Devoir" utile? Faites-le lire, abonnez-vous, faites abonner vos amis.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 63.
Minimum aujourd'hui 35.
Même date l'an dernier, 29.
Même date l'an dernier, 29.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.22, 11 h. a.m. 30.15
MIDI 30.10

"La députation libérale de Québec ne connaît pas la férule du whip"

C'est ce que dit M. Taschereau dans un message à M. Véniot — Le premier ministre de Québec demande une mise au point — Son collègue du Nouveau-Brunswick répond qu'on l'a mal cité ou mal compris — A propos d'un bill.

Québec, 22 (D.N.C.). — M. Taschereau vient de rendre publique la correspondance échangée récemment entre lui et M. Véniot au sujet de la déclaration de ce dernier. Lorsque les journaux ont rapporté la déclaration de M. Véniot, M. Taschereau, qui se trouvait à Montréal, a adressé, sur-le-champ, le télégramme suivant à M. Véniot.

Montréal, 18 avril 1925
M. J. Véniot,
Premier ministre,
Fredericton, N.B.

Une dépêche de Fredericton publiée dans les journaux de Québec vous attribue la déclaration suivante: "Le premier ministre Taschereau m'a donné l'assurance que Québec soutiendrait le Nouveau-Brunswick même s'il fallait pour cela appliquer la férule du whip aux derniers des partisans du gouvernement".

Vous avez été évidemment mal cité, puisque je ne vous ai pas vu au sujet de cette affaire et que je n'ai jamais fait de pareille déclaration. Veuillez mettre les choses au point. La députation libérale a voté l'assurance que vous m'avez informé que vous auriez besoin du parti, ni je n'ai cherché à faire une telle impression. J'ai demandé que une déclaration soit publiée dans la presse associée en ce sens.

(Signé) L.-A. TASCHEREAU
Le premier ministre vient de recevoir la lettre suivante de M. Véniot.

Bien à vous,
P.-J. VENIOT,
premier ministre

Vingt-cinq mineurs du Cap-Breton traversent chaque jour aux E.-U.

GLACE BAY, 22 (S. P. C.). — Le consul américain à Sydney a déclaré ce matin qu'environ 25 habitants du Cap-Breton traversent chaque jour aux États-Unis. La majorité vient des mines de Glace Bay et des régions minières environnantes. Depuis juin dernier, plus de 2,000 mineurs du Cap-Breton sont passés dans la république voisine.

Le "Los Angeles" aux Bermudes

WASHINGTON, 22 (S. P. A.). — Le dirigeable Los Angeles a amarré à 7 heures 16 ce matin à Hamilton, Bermudes. Il est arrivé à 2 heures 10 ce matin après être parti de Lakehurst hier après-midi à 2 heures 35. Les autorités de l'aéronautique américaine sont enchantées de cet atterrissage, car un essai précédent avait été infructueux.

L'appel des directeurs de la Home Bank

Toronto, 22. — La Cour d'appel, présidée par le juge William Muir, a commencé ce matin, à entendre les plaidoiries des procureurs des directeurs de la Home Bank contre les condamnations que le juge Coatsworth a prononcées contre eux.

Me A.-C. McMaster a défendu M. Clarence Smith, de Montréal, condamné à six mois de prison. Il a allégué que les emprunts de M. Smith à la banque ont été honorés et payés par lui avec tous les intérêts. M. Smith ignorait tout des emprunts considérables consentis aux directeurs de la banque ainsi que des transactions de Daly et de Mason.

De plus, M. Smith, prétend l'avocat, n'a concouru à rien au rapport annuel de la banque.

Pour avoir enfreint la loi de prohibition

New-York, 22. — Le juge fédéral Hand vient de signer le décret de fermeture pour 30 jours, à dater du 30 avril, des cinq derniers restaurants figurant sur la liste de 14 établissements convaincus par M. Buckner, procureur d'Etat, d'avoir enfreint la loi de prohibition.

Neuf restaurants ont déjà consenti à se laisser mettre "sous cadenas" pour une période variant d'un mois à six semaines.

Les cinq derniers avaient décidé de faire appel mais ils ont capitulé lorsqu'on leur a fait comprendre qu'en cas où ils perdraient leur procès, ils se verraient fermés pour une année au moins.

Les établissements qui viennent d'être frappés, sont: le Lido-Venice, 25 est 53e rue; le Club Mirador, 203 ouest 51e rue; le Monte-Carlo, 263 ouest 51e rue; le Club Denuville, 110 est 59e rue, et le Colony Restaurant, 667 Madison avenue.

Greek Bachelor a la victoire à Empson

Empson, 22 (S.P.A.). — Greek Bachelor est le vainqueur aujourd'hui aux courses d'Empson. "Madelaine M." est arrivée la deuxième.

M. Pierre Beaulé à Genève

Québec, 22 (D.N.C.). — M. Pierre Beaulé, président de la Fédération des Syndicats Catholiques, a été nommé par le gouvernement fédéral conseiller technique de la délégation du travail à Genève. Il partira ces jours-ci.

M. Harkin décoré

Ottawa, 22. — M. J.-B. Harkin, commissaire des parcs nationaux, vient de recevoir la décoration de la médaille de vermeil du gouvernement fédéral.

Congrès d'éditeurs de journaux

New-York, 22. — La trentième réunion de l'Association des éditeurs de journaux américains s'est ouverte aujourd'hui à New-York.

Droit criminel et droit constitutionnel

L'examen oral en droit criminel et en droit constitutionnel à l'Université de Montréal aura lieu samedi prochain et commencera à dix heures, le matin.

La licence en lettres

L'examen pour la licence en lettres de l'Université de Montréal, commencé depuis quelques jours, se terminera à la fin de la semaine.

A WALL STREET

New-York, 22. — Il existait de la confusion sur le marché, en ouverture, ce matin, à Wall Street. La pression des ventes s'est renouvelée contre le Maxwell Motors, le Baldwin, l'American Car and Foundry, le White Motors, tous en baisse d'un point ou plus. La préférence de Willys Overland a avancé de 1 point 1-2 par suite de la reprise de son dividende. L'American Sugar Refining et le Frisco ordinaire ont avancé chacun d'un point. L'U.S. Cast Iron Pipe a perdu 1 point 1-4 à 134, un nouveau bas pour 1925.

LE RADIO

PROGRAMMES DE CE SOIR

Voici les programmes de radio pour ce soir:

POSTE CHYC, MONTREAL

Mercredi, 22 avril 1925
Ce soir, à 8 h. 45, de poste CHYC (411 mètres), offre une grande et agréable surprise à ceux qui écouleront à leur appareil.

POSTE CFCF, MONTREAL

Mercredi, 22 avril 1925
12 h. 45 à 1 h. 40 p.c. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Batlle. Rapports de la bourse et des mines; probabilités atmosphériques et heure exacte.

7 h. à 8 h. p.m. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Batlle. En voici le programme:

1. Ouverture "Der Freischütz", Weber.
2. Valse "Puzta Maiden", Robert.
3. Fantaisie "Madame Butterfly", Puccini.
4. Vclon: "Caprice Viennois", Kreisler.
5. Cavatina, de Bohm; Herbert Spencer à l'orgue.
6. Sélection "Sari", de Kalman.

POSTE CKAC, MONTREAL

Mercredi, 22 avril 1925
Cet après-midi, le poste CKAC donnera les émissions suivantes:
1. h. 45. — Concert par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction d'Harry Salter.

4 h. — Température et derniers cours de la bourse.

CNBO, OTTAWA, 435

Ce soir, le poste radiotéléphonique du chemin de fer National du Canada, à Ottawa, à 7 heures, donnera le programme suivant:
Demi-heure des enfants, par l'Oncle Dick. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Entretien de Lawrence Burpee, sur la lecture.

Ouverture: "San Toy", Jones. Valse: "Au Revoir", de Waldford. "A Lover in Damascus", Woodford. Finlay, et grand opéra: "Pagliacci", Leoncavallo, par l'orchestre du château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle à manger de l'hôtel.

La chorale de l'église méthodiste de Saint-Paul. Chant: "O God, Light of the World", Henrich, par la chorale. Lecture par Mme Russell White. Chant: "Watchman, What of the Night", Sargeant, par M. Earle Walker et G.C. Nettleton.

Chant: "Hail Bright Abode", Tanhauser-Wagner, par la chorale. Piano: "Ballet en la mine", Chopin, par Mlle Grace Bourne. Chant: "Where my Caravan has rested", Lohr, par Mlle Eudelia Prouse. Causerie, Chant: "La Violette et l'Aubépine", Caldwell, par la chorale. Chant: "Morning", par Mlle Elia Mix, soprano. Lecture, par Mme Russell White. Chant: "The Strain Uprise", Nichol, par la chorale. Chant: "My Dear Soul", par Mme Loechee. Chant: "Moonlight", Eaton Fanning, par la chorale. Musique populaire par l'orchestre du château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Chant: "Where my Caravan has rested", Lohr, par Mlle Eudelia Prouse. Causerie, Chant: "La Violette et l'Aubépine", Caldwell, par la chorale. Chant: "Morning", par Mlle Elia Mix, soprano. Lecture, par Mme Russell White. Chant: "The Strain Uprise", Nichol, par la chorale. Chant: "My Dear Soul", par Mme Loechee. Chant: "Moonlight", Eaton Fanning, par la chorale. Musique populaire par l'orchestre du château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Chant: "Where my Caravan has rested", Lohr, par Mlle Eudelia Prouse. Causerie, Chant: "La Violette et l'Aubépine", Caldwell, par la chorale. Chant: "Morning", par Mlle Elia Mix, soprano. Lecture, par Mme Russell White. Chant: "The Strain Uprise", Nichol, par la chorale. Chant: "My Dear Soul", par Mme Loechee. Chant: "Moonlight", Eaton Fanning, par la chorale. Musique populaire par l'orchestre du château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Chant: "Where my Caravan has rested", Lohr, par Mlle Eudelia Prouse. Causerie, Chant: "La Violette et l'Aubépine", Caldwell, par la chorale. Chant: "Morning", par Mlle Elia Mix, soprano. Lecture, par Mme Russell White. Chant: "The Strain Uprise", Nichol, par la chorale. Chant: "My Dear Soul", par Mme Loechee. Chant: "Moonlight", Eaton Fanning, par la chorale. Musique populaire par l'orchestre du château Laurier, sous la direction de M. James McIntyre, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Le projet de règlement du lait

De toutes les questions qui se discutent depuis quelques années, sans une, à notre humble avis, ne semble rencontrer autant d'opinions que la pasteurisation du lait. Je n'admets pas volontiers que cette question est éclaircie et connue, seulement concédons que depuis que cette méthode s'est quel que peu vulgarisée dans nos grands centres, il y a eu chez nos nourrissons moins d'entérites et moins de gastrites, je n'en veux pour preuve que les résultats constants que peut nous fournir notre "Goutte de Lait" paroissiale de Saint-Enfant-Jésus où j'ai l'honneur d'être un des médecins consultants.

Le meilleur moyen de prévention des troubles digestifs du bébé est l'allaitement maternel, mieux, mieux de nos jours, les jeunes mères se fatiguent vite de nourrir leur chérubin, le devoir de l'allaitement est incompatible avec les exigences professionnelles des modes et des toilettes, nous devons donc recourir à cet aliment complet par excellence qui renferme tous les éléments nutritifs nécessaires, et qu'on appelle lait. Les adversaires de la pasteurisation soutiendront que avec Daniels et Loughlin que le chauffage du lait s'il est trop lent entrainera la précipitation des sels de chaux indispensables à l'organisme, conséquence fâcheuse, nous donnerons à nos enfants un lait dépourvu de vitamines. Cette opinion est facilement contredite, car il est plus facile pour nous d'ajouter un complément végétal antiscorbutique par exemple, le jus d'orange, à un lait pasteurisé que d'exposer nos bébés à la contamination en leur donnant un lait infatigablement infecté.

Pour combattre la pasteurisation du lait on parle encore de vacciner les vaches contre la tuberculose, d'exercer une surveillance active chez les fermiers, en pronant l'hygiène. La vaccination antituberculeuse a fait ses preuves et nous n'avons qu'à nous réjouir des succès, cependant il nous semble que dans les conditions ordinaires, comme le dit le Dr W. H. Park, il vaudrait mieux employer le lait pasteurisé que de se fier à l'élimination certaine de la tuberculose chez les troupeaux; pour l'hygiène des fermiers, des intermédiaires et des fournisseurs il faut être plus sceptique et avec raison.

Pasteurisons donc le lait tout en évitant le danger de la haute température par exemple 145 à 165 degrés F. d'après Hess et Fish, prenons une température moyenne de 100 à 120 degrés, surveillons nos bébés, corrigeons l'alimentation au besoin, et nous trouverons que dans la pasteurification du lait, il y a un moyen efficace à notre disposition pour enrayer la mortalité infantile.

Dr A. LAMARCHE

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces.
C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

UNE ENTREVUE DE M. BARNJUM

M. FRANK BARNJUM, DE RETOUR DE CHINE, OU IL A ETÉ ETUDIÉ LES RESULTATS DU DEBOISEMENT INTENSIF DANS UN PAYS, NOUS DONNE SON OPINION

Vancouver, 22. — M. Frank J. D. Barnjum, l'un des magnats de l'industrie forestière canadienne et en même temps le plus actif propagandiste au Canada en faveur de la conservation du bois, est arrivé d'Orient lundi après-midi, à bord de l'"Empress of Russia", du Pacifique Canadien. M. Barnjum revient d'un voyage de quelques semaines en Chine, où il est allé étudier sur place quels peuvent être les résultats du déboisement intensif dans un pays.

"C'est parce que le Canada s'achemine rapidement vers la triste situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la Chine, que j'ai voulu faire ce voyage et voir de mes yeux ce qu'est un pays complètement déboisé", déclara M. Barnjum à des journalistes qui l'interviewèrent au débarcadere.

J'ai pénétré jusqu'à 250 milles dans l'intérieur de la Chine, et j'ai pu y voir de vastes étendues de plaines et de montagnes absolument dénudées et où pourtant, il y a bien des années, florissaient des forêts aussi abondantes que celles dont s'enorgueillit aujourd'hui le Canada. Je n'hésite pas à déclarer que si nos forêts continuent d'être ravagées par les insectes, le feu et l'exploitation intensive, le Canada ressemblera bientôt à la Chine sous ce rapport.

La perte elle-même du bois et les effets produits sur la vie économique et industrielle d'un pays, sont évidemment les premiers facteurs qu'il faut considérer. Si le Canada doit perdre le rideau protecteur de ses forêts du nord, il est fort possible que son climat soit considérablement changé de ce fait. Sans compter les dangers d'inondation toujours à craindre dans les régions déboisées. Une seule inondation dans le district de Kwangsi, en Chine, cause en 1924, pour \$160,000,000 de dommages, parce que toute cette région et celles des environs sont absolument dénudées. Si l'on fait en Chine M. Barnjum, une once de conservation vaut mieux qu'une tonne de reboisement. Ainsi l'an dernier, pour 1000 acres de forêts reboisées dans le Canada tout entier, 9,000,000 furent détruites par le feu dans la province de Québec seulement.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le Syndicat catholique et national des ouvriers carrossiers s'assemble, ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 3, Edifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de l'exécutif. Par ordre.

COMMIS-ÉPICIERIS ET BOUCHERS

Le Syndicat No 4 des commis-épicieris et bouchers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de l'exécutif. Par ordre.

CORDONNIERS-MONTEURS

Le Syndicat No 1, des cordonniers-monteurs se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 2, Edifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. G. Laurier et des officiers.

CORDONNIERS DU STOCK

Le Syndicat No 4 des travailleurs en stock se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 4, Edifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de l'exécutif. Par ordre.

AVIS AUX CORDONNIERS

Il y aura assemblée générale des membres des syndicats catholiques des métiers de la chaussure, vendredi soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Cette assemblée est ouverte aux unionistes comme aux non-unionistes. Tous les cordonniers de la ville sont donc invités. Plusieurs orateurs porteront la parole. Par ordre.

Les chargements de grain

Selon un rapport reçu aux chefs du Chemin de fer national du Canada les chargements de grain ont beaucoup diminué cette semaine parce que les fermiers ne pouvaient se rendre aux éleveurs à grain le long des lignes du réseau national à cause du mauvais état des chemins de campagne.

Depuis le 1er août dernier, 82,715 wagons contenant 111,699,000 boisseaux de grain ont été chargés sur les lignes du Chemin de fer national du Canada. Les chargements de cette semaine, du 10 au 16 avril, ont été de 885 wagons contenant 1,211,000 boisseaux de grain. La Saskatchewan arrive en tête avec 671,000 boisseaux et l'Alberta suit avec 227,000. Depuis le 1er août 1924 jusqu'à avril 15, 3,662 wagons sont arrivés à Vancouver. Durant la même période les éleveurs à grain de la compagnie contenaient 4,903,000 boisseaux de grain.

Réunion de la Société Royale

Ottawa, 22. — Comme nous l'avons déjà annoncé, la réunion annuelle de la Société Royale du Canada aura lieu à Ottawa les 19, 20 et 21 mai.

Les réunions publiques auront lieu au musée Victoria. Le 20 au soir, M. J.-C. Webster, de Shédac, N.B., donnera un travail sur Wolfe.

Conseil pratique aux femmes surmenées



CHACUN jour de chaque semaine, l'épouse-mère fatiguée, surmenée, travaille rudement, balaye, époussette, fait la cuisine, le nettoyage et le repassage. Quoi d'étonnant qu'un jour, une faiblesse comme celle de Mme Champagne se déclare, et qu'alors l'épouse-mère paie ses efforts d'affection par une faiblesse physique, des douleurs, résultat naturel du surmenage?

Les femmes affligées de faiblesse, douleurs, maux de tête et de dos, nervosité, irritabilité et mélancolie, s'intéresseront à la lettre de Mme Chapman, et devraient réaliser que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes, est spécialement adapté pour améliorer cet état.

Voici ce que dit Mme Chapman dans sa lettre:

New Albany, Ind. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour la faiblesse due au surmenage — dont beaucoup souffrent et dont j'ai souffert moi-même. Ne pouvant travailler, ma sœur me conseilla ce remède. Aux premiers jours les douleurs diminuaient, et je ne souffrais plus après en avoir pris quelques bouteilles. Je fais tout mon travail, et recommande fortement le Composé Végétal à celles qui souffrent de maux féminins. Hier, une amie qui sait le bien que j'en ai retiré, m'appela au téléphone pour savoir ce qu'elle devait demander à la pharmacie, ayant l'intention de l'essayer." — Mme C. E. Chapman, 1920 rue Elm, New Albany, Indiana.

Un autre cas de prostration nerveuse

Maisonnette, Montréal. — "J'étais toujours fatiguée et lourde, avec faiblesse de dos et douleurs au côté droit, et j'eus une prostration nerveuse. Une amie m'a donné la moitié d'une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour essayer. Il m'a fait tant de bien que j'en prends depuis, chaque fois que j'en sens le besoin. Je suis un mois ou deux sans en prendre, mais lorsque j'ai mal à la tête, ou autre indisposition, je recours à ma bouteille. Je le recommande pour les maladies féminines, et presque toutes mes amies en ont chez elles." — Mme J. Cartmill, 351 Troisième Avenue, Maisonnette, Montréal, P.Q.

Des milliers de femmes doivent leur santé au

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., LYNN, MASS.

Diner d'anciens

CELUI DE L'ÉCOLE SAINT-JACQUES A EU LIEU, HIER SOIR.

Les anciens de l'École Saint-Jacques ont donné hier soir au Mont-Royal un dîner-causerie. M. Charles H. D'Amour présidait. Étaient présents, MM. Maurice Bédard, Albert Fournier, Léopold Lamarche, J.-Arthur Lemay, Paul Nadeau, Eugène Raymond, Paul-M. Sénécal, Charles-H. d'Amour, Horace Fournier, Achille Langlois, Ernest Loiseleur, Arthur Pageau, Gaston Rodier, Gaston Therrien, J.-Lionel Derois, Edouard Garand, Antonio Lefebvre, Roméo Mercil, Henri Poisson, et Armand Sénécal.

Ont prononcé des discours: MM. Charles d'Amour, Ernest Loiseleur, J.-Arthur Lemay, Paul-M. Sénécal, Antonio Lefebvre, Achille Langlois, Roméo Mercil, Léopold Lamarche, Edouard Garand, Arthur Pageau, Henri Poisson, Armand Sénécal et quelques autres.

En l'honneur du R. P. Filiatrault

C'est ce soir, le 22 avril, à 8 h. 15 heures, que se donnera dans la salle académique du Gesù la séance littéraire des élèves de Rétorique. On y assistera aux luites mémorables que nos ancêtres des dernières générations ont dû soutenir au parlement et ailleurs pour la préservation de leur langue et de leurs traditions. Cette séance sera présidée par le R. P. Téléphore Filiatrault, S. J., actuellement recteur à l'Immaculée-Conception et ancien recteur du collège Sainte-Marie de 1910 à 1915; elle lui est offerte à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus.

Les feux de forêts augmentent le prix du bois.

Le voyage des artisans et les Zouaves pontificaux

Parmi les premiers souvenirs que la délégation de la Société des Artisans en Europe, tiendra à commémorer, il y a ceux des zouaves pontificaux canadiens-français à Rome. Les délégués pourront déposer une couronne de fleurs sur le tertre qui recouvre les cendres de leur compatriote: M. Charles Paquet, gendarme Pontifical, ancien président de l'Union Allée, décédé à Rome, le 30 mai 1892, ainsi qu'un pied du célèbre monument élevé par la munificence de Pie IX, à la mémoire des héros de Mentana et de la campagne de 1867.

Il pourront répéter le même geste sur la tombe du Chevalier Antoine Sébastien Falardeau, peintre d'histoire, né au village du Cap Santé, le 13 août 1822, et traversé en Europe en 1846. Il vécut surtout à Florence, et remporta le premier prix de l'Académie des Beaux-Arts d'Italie, pour avoir reproduit le plus fidèlement le "St-Jérôme" de Le Corrège.

En récompense de son oeuvre, le duc de Parme, Charles IV de Bourbon, le fit Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. "Le Canada entier ce jour-là, inscrivit un nom de plus dans les fastes de ses glorieux sou-

Le Havre, Southampton et Londres.

La délégation partira de Montréal le 10 septembre et de New-York le 11 septembre par le "Patria" de la compagnie Fabre et que le retour s'effectuera par l'"Ansonia" de la compagnie Cunard, devant atteindre Montréal le 15 novembre courant.

L'Agence Thos. Cook & Fils est chargée de l'organisation matérielle. (Communiqué)

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — disait Lafontaine

Architecte
Evaluations, feux, etc. Bêlair 6422
Raphaël Boilard
A.A.P.Q., R.A.C., A.L.A.
ARCHITECTE
4303 ST-DENIS, (ancien no 1029), MONTREAL.

Avocats
Tél. Main 4062-4063
Archambault & Marcotte
30, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault C.R., M.P. Emile Marcotte
Avocat de la Couronne L. R. B.

Avocat
Tél. Main 5228
Aldéric Blain B.A., L.L.L.
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord

Avocat
Tél. Bureau: Main 5550
Domicile: Est 0983
Eugène Simard B.A., L.L.L.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est MONTREAL

Avocats
Vanier & Vanier
Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES

Avocat
Main 0899-0901 En face du Palais de Justice
René Thérberge
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL

Dentiste
Bureau: Upt. 8992 TEL. Rés.: West. 543
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dentiste
Téléphone Est 9238
Dr A. Heynemann
1569 rue Saint-Denis
près Demottigny — Montréal.

Dentiste
Bureau: 466, rue Awatara, angle Notre-Dame
Dr R. Laporte
Spécialité:
EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES
Téléphone: Westmount 6994

Dentiste
Dr Ad. L'Archevêque
468, PARC LAFONTAINE
Tél. Bêlair 1501 Angle Christophe Colomb

Dentiste
Heures de bureau: 9 h. à 5 p.m.
Dr Paul E. Perrault
Extraction et traitement
des dents douloureuses, pour caries, etc.
355 RUE ONTARIO EST
Tél. Est 8272-VV Angle Ave Papineau

Médecin
Téléphone: Est 7588
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée
468, SAINT-DENIS MONTREAL

Médecin
Consultation: de 12 à 8 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Spécialités:
Voies Urinaires — Electrothérapie
Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

Notaire
Tél. Bêlair 2143
Chs Archambault, c.c.s.
Heures de bureau: 12 h. à 5 p.m., 6 h. à 8 h. soir
755 MONT-ROYAL EST

Notaire
L.-D. Clément
30, rue Saint-Jacques
Tél. Main 8553 Rés. Westmount 1180-J

Notaire
Jour et soir: Tél. Bêlair 3494
L.-Athanasie Fréchette
Prêts hypothécaires — Réglements de successions
Administration de propriétés, etc.
1844 BOULEVARD ST-LAURENT.

Notaires
Edouard Jeannotte Charles Duva
Jeannotte & Duval
Réglements de successions — Prêts et Placements — Incorporations
Tél. Est 0398 706, STE-CATHERINE EST

Notaire
Téléphone: Main 3228
Horace Lippé
Placements d'argent — Réglements de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Optométriste
Heures de bureau: 9 à 6
Salon d'Optique St-Germain
Ajustement de lunettes et pinces-nas
2097, RUE SAINT-DENIS, Ancien numéro 453
Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke

Professeur
1844 blvd St-Laurent. Bêlair 3494
Institut Classico-Commercial
Entraînement commercial bilingue, Bureaux de commerce, bureaux professionnels, Préparation directe aux baccalauréats et aux brevets.
Professeurs diplômés des universités canadiennes.

Professeur
259, rue ONTARIO E
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Lava; Officier d'Académie — Auteur
Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie

Professeur
Tél. Est 1162
René Savoie, I.C.I.E.
Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire
Cours Classico-Commercial, Leçons privées
238, RUE SAINT-DENIS
Près Ecole Polytechnique Montréal.

Orfèvre
M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publiera partout sa compétence. Faites de même.

Calculateur
Il n'y a plus de raison pour que le "maître à calculer" de Figaro prenne la place du "calculateur". Grâce à notre BOTTIN on sait maintenant où trouver les gens compétents.

EMMAGASINAGES

Emmagasinage, emballage
Une spécialité, demandes nos prix. Blanchard Express. Tél. Est 5809. (15-5)

A VENDRE

Par F. G. CREPEAU, no 310 rue Visitation, Tél. Est 0971.
1. EMPLACEMENT, avec bâtisses, en face des nos 2217 à 2235, rue Lasalle, Matagou neuve. Terrain de 150 x 100 pieds. En bloc ou par lots. Évaluation municipale \$10,000. Prix \$7,500 comptant.
2. Dans la ville de Saint-Laurent, 18 lots vacants. Prix: évaluation municipale. Contrat immédiat, pas de promesse de vente; pas d'obligation de construire. Escompte de 25% pour vente au comptant. Occasion exceptionnelle pour ceux qui veulent devenir propriétaires.
3. No 899 chemin Ste-Catherine. Emplacement de 384 x 388 pieds avec terrain contigu de 188 x 488, sept arpents en superficie. Maison et bâtisses; grand verger; arbres centenaires. Site idéal pour communauté religieuse pour hôpital ou autres institutions de ce genre. Conditions de paiement faciles. Tél. Est 0971. J.N.S.

A VENDRE. — Manufacture de portes et châssis. 271, Christophe-Colomb, Tél. Bêlair 8654. S'adresser à E. Magnan, à l'adresse indiquée ci-dessus.

A VENDRE. — Magnifique Terre-Neuve enregistrée à vendre. Belle bête de race, un an et demi, d'une valeur de \$200. Sera livrée à domicile. S'adresser à J.-A. Valasse 114 LE DEVOIR, Montréal.

VETEMENTS

Marchandises ordinaires, surplus de l'année. Bottines, jambières, épaulettes, couvertures de lits, selles, tentes, etc., pour camps, miniers, forestiers, etc. J.-A. Valasse 114, 294 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 8463. Catalogue sur demande.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES
CORRUES DE DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c par boîte.
FRANCO PAR LA POSTE.
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

\$15,000 EN PRIX

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.
2ème prix, \$2,000.00 en argent.
3ème prix, \$1,000.00 en argent.
4ème prix, \$500.00 en argent.
5ème prix, \$100.00 en argent.
Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.
Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.
Écrivez à l'abbé Philippon, prieur, directeur, ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.
Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

HOTEL PLACE VIGER SOUPER-DANSANT

TOUS LES SAMEDIS SOIRS ORCHESTRE SPECIAL
\$1.50
PLACES RÉSERVÉES À MAIN 5720

Pour vous, mesdames:
Le "Devoir" publie chaque semaine une lettre de Fadette, une chronique de Cousine Gillette et deux chroniques de Michelle LeNormand.

Page du Foyer

Des chapeaux d'enfants

Pour accompagner un costume marin, on conseille pour un petit homme un bonnet de jersey bleu garni d'un large galon vert et rouge; le bonnet a la forme d'une de nos chères tuques et la pointe ramenée d'un côté est finie par un pompon vert. Sur le modèle, les traits du petit homme y gagnent beaucoup de piquant...

Pour une petite fille, cet été, faites faire par votre modiste un baret de shantung naturel égayé de points de croix en couleur et couronné d'un pompon de la couleur choisie pour garniture. Ce baret devra par exemple être petit et d'une forme se rapprochant du chapeau mandarin.

Pour les fillettes plus grandes, on fait à Paris et l'on doit copier ici, des amours de petits chapeaux presque sans bords, à calotte à fond pointu. J'en ai un sous les yeux, en faille bleu marine, dont la calotte cernée d'un large ruban vert jade est ornée au faite d'un long

gland de soie de même nuance. Sur un autre petit chapeau à bords relevés en avant et en arrière, c'est un étroit ruban de velours qui fait tout le chic. Il borde le bord et il est disposé en coques sur le fin bout de la calotte, formant des loupes allongées et un petit bouquet.

Pour un petit chapeau très toilette, on voit une forme de paille fine ou de crêpe de Chine, à dessus plutôt plat, et simplement garni d'une bande de crêpe de Chine plissée accordéon qui s'élargit sur la calotte, puis s'allonge sur les côtés et retombe sur la joue fraîche de l'enfant, maintenu dans une boutonnière double faite en trou-trou sur les côtés de la calotte. Ce petit chapeau pourrait fort bien se faire à la maison.

On conseille encore pour les petites filles des chapeaux de grosse toile de couleur unie, forme ronde, sans bord et garnie de cretonne vive, en appliqués.

Les petits chapeaux de cuir sont aussi très à la mode.

Cousine GILLETTE.

La Bonne Cuisine

Ris de veau à l'espagnole — Faites dégorger les ris de veau, faites-les blanchir et rafraîchir, piquez-les; foncez une casserole de quelques débris de veau, d'oignons et de carottes et, autour, des tranches de lard; mettez sur ce fond les ris de veau, sans les presser; mouillez-les avec du consommé parfumé à l'arôme Patrelle, couvrez de papier beurré, et faites-les cuire. La cuisson achevée, passez le fond dans une casserole, et faites réduire jusqu'à consistance de glace; lorsque le fond est tombé à glace, vous remettez les ris de veau et laissez réduire: quand la glace est à son point, vous dressez sur un plat; détachez la glace de la casserole avec une cuillerée d'espagnole bien réduite, et avant de servir versez cette sauce sur les ris de veau.

Crème princesse — Prenez des biscuits à la cuiller, mettez-les par couches au fond d'un moule ou d'une casserole, arrosez-les d'un peu de kirsch; tassez, puis étendez sur les biscuits une couche de confitures d'abricots. Faites ainsi quatre couches, en faisant bien prendre forme, puis vous sortez du moule. Versez sur le tout une crème épaisse, aromatisée au kirsch.

Mauviettes en salmis — Sautiez des mauviettes dans du beurre en ajoutant un peu de sel; lorsqu'elles sont de belle couleur, joignez-y du vin blanc, du bouillon, des champignons, des échalotes, du persil, le tout bien haché; faites jeter quelques bouillons et servez avec une garniture de croûtons frits.

Conseils pratiques

Rien, dans les maisons bien tenues, ne doit se perdre. Sachez-vous, madame, que le thé, dont on fait les infusions, est encore utilisable pour bien des usages? Bouilli dans l'eau, on obtient, grâce à lui, en le laissant ensuite reposer vingt-quatre heures, une teinture du plus bel ocre; on peut également, en jetant les feuilles sur un tapis un peu passé et en balayant ensuite doucement celui-ci, en raviver l'éclat. Cela ne vaut-il pas mieux que de le jeter sans profit?

Pour garder le plus souples possible les gants lavables, il est un procédé assez peu connu et à la portée de toutes. Si l'on veut éviter qu'ils ne se déforment, on prendra soin de se gainer avant de se livrer à l'opération du nettoyage. Les gants étant mis, on les lavera exactement comme on se laverait les mains, mais dans une eau à peine tiède. On les rincera ensuite dans une eau tiède également. Les gants étant enfin rincés, on les savonnera une dernière fois et on s'abstiendra de les rincer. C'est le savon qui, en séchant avec la peau, lui donnera la souplesse souhaitée.

Récital Paul Doyon

C'est vendredi, le 24 courant, que M. Paul Doyon donnera le premier récital du genre à Montréal.

M. J. René - Tourangeau, basse, qui prêter son concours au concert de ce pianiste aveugle est très connu dans nos cercles musicaux.

Tous les amateurs de bonne et belle musique viendront au Ritz-Carlton, passer une soirée des plus agréables tout en aidant M. Doyon à aller parfaire ses études en Europe.

Ce récital aura lieu à la Salle de l'Hôtel Ritz-Carlton, le 24, à 8.30 du soir.

Clubs de campagne et hôtels

Nous faisons une spécialité de l'approvisionnement des maisons, clubs et pensions de campagne. Notre service de livraison fait des voyages réguliers par les principales routes et aux endroits où ne conduisent pas de routes, le département d'expédition fait des envois spéciaux par messageries. Maintenant que s'ouvre la saison des villégiatures, il nous ferait plaisir d'expliquer les conditions spéciales que nous faisons aux gros consommateurs d'aliments de choix. Ecrivez ou téléphonez.

Dindes grasses à rôtir, jeudi seulement, la livre 35
Jambons sucrés, à partir de 5 livres, la livre 35
Beefsteck de surlonge de première qualité, la livre 38
Pois verts, la livre .23, 2 livres pour 45

Livraison sur la rive du lac mercredi et vendredi

Polets nourris au lait.
Chapons fantastes.
Canards du lac Brome

SPECIAL EN POISSON
Eglefins écossais apprêtés,
la livre .20

Volaille faîte toute.
Polets à griller nourris
au lait.
Jeunes oies

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "DEVOIR"

POUR LE FOYER

par Claude Bellecombe

21

(Suite)

A l'entrée du clos, du côté de la route, dans la rustique maisonnette où logeait autrefois un jardinier, habitait maintenant une femme du pays: la Gervaise. On l'appelait ainsi par féminisation du nom de son mari qui se nommait Gervais.

La Gervaise était restée longtemps au service des grands-parents de Monique. Elle avait été choisie pour être la nourrice de la petite fille quand sa mère n'avait pu continuer à la nourrir elle-même.

Depuis la mort de son mari, elle était restée la gardienne de la villa, et, comme il n'y avait plus de jar-

dins à loger, on lui faisait la jouissance de la maisonnette et d'un morceau de terrain qui l'avoisinait. En venant seule à Villeveille, Monique savait qu'elle trouverait la bonne Gervaise toute prête à la secourir dans ses préparatifs.

La jeune fille descendait à la gare de Saint-Paul de Bigny, qui dessert Villeveille.

Le petit tramway, aux tranquilles allures, attendait les rares voyageurs amenés par le train.

Monique y prit place et, une demi-heure plus tard, elle mettait pied à terre sur la placette où se dressait la petite église de Villeveille.

Elle y entra tout d'abord. Instinctivement, quoique de lon-

gues années se fussent écoulées et que ses souvenirs fussent confus, elle alla s'agenouiller à la place même où, toute petite enfant, tenant la main de sa mère, elle venait assister aux offices paroissiaux dans cette modeste église de village, qui était celle de son baptême.

Après une prière émue, Monique se releva et sortit du saint lieu.

Bien qu'elle crût se rappeler la situation de la Fougère, elle demanda son chemin à la première personne qu'elle rencontra en sortant de l'église et qui la renseigna avec une obligeance empressée.

Assurée maintenant d'être dans la bonne voie, Monique suivit lentement la route, bordée de deux bandes gazonnées, qui devait conduire à l'entrée principale du chalet.

Sans hâte, pas à pas, elle fouillait l'herbe des bords du chemin.

Il lui semblait y retrouver de ses pas d'enfant, et, de chaque touffe, se levaient devant elle des souvenirs oubliés.

Elle arriva enfin devant la grille au travers de laquelle on apercevait la loge du jardinier.

Au bruit produit par la cloche que Monique agita, une femme apparut au seuil de la maisonnette et vint à la grille dont elle entr'ouvrit seulement un vantail.

C'était une grande femme d'une cinquantaine d'années, longue, sèche, anguleuse, dont l'oeil noir avait un regard à la fois vif et attristé. Une bande de crêpe recouvrait la coiffe blanche qui enserrait son front.

— Madame Gervais? demanda Monique, dont les souvenirs lointains étaient trop confus pour lui permettre de reconnaître sûrement celle qui l'accueillait.

— C'est moi, répondit la femme. Que puis-je pour vous servir, Madame?

D'une voix joyeuse et caressante, la jeune fille répondit:

— Il ne reste donc rien en moi de la petite Monette de jadis, puisque Manon ne me reconnaît pas?

— Manon? c'était le nom d'amitié que Monique donnait autrefois à sa nourrice. Ce nom oublié venait de surgir tout à coup sur ses lèvres, évoqué par la voix de la paysanne.

Une expression de surprise intense se peignit sur les traits de la Gervaise, elle resta un instant interdite, puis elle ouvrit tout grands ses yeux lumineux, au bord desquels deux larmes perlèrent.

Tendant les mains vers la jeune fille, elle s'écria:

— Mademoiselle Monique!... ma petite Monique!... que je suis heu-

reux!... que je suis heureux!... Et elle se mit à pleurer franchement pendant que Monique déposait un baiser sur ses joues creuses.

C'est que, derrière Monique, la Gervaise voyait surgir tout son passé. Dans ce chalet, maintenant désert, elle avait vécu d'heureuses années. Puis le vide s'était fait. Après les maîtres aimés, son mari était mort et des trois beaux gars, dont elle était fière, pas un ne lui était resté. Le dernier était mort, l'année précédente, trois mois avant son retour du régiment.

Quand elle apprit, de Monique, les projets qui l'amenaient à la Fougère, elle témoigna une grande joie. Il lui semblait qu'elle allait retrouver une parcelle de son bonheur perdu.

— C'est si triste, voyez-vous, Mademoiselle Monique, cette maison morte, ces volets clos. Quand je monte dans les chambres pour aérer, il me semble que j'entre dans un tombeau. Comptez sur moi pour tout aménager. Je veux qu'avant huit jours votre logis soit prêt à vous recevoir, vous et ces gentils enfants, qui vont ramener par là un peu de vie et de gaieté.

— Faites-vous aider, Manon, vous trouverez bien quelqu'un pour cela dans le pays. Ne ménagez rien mais

faites vite.

— Soyez tranquille, Mademoiselle, j'en fais mon affaire.

Pendant huit jours, tel un acrobate, chef de campement, Monique surveilla le travail que dirigeait Gervaise.

Des jardiniers, requis dans le pays, fauchaient l'herbe des pelouses, élaguaient les arbres dans les taillis trop ombreux, et, même, disposaient quelques massifs fleuris autour de la maison.

A l'intérieur, des femmes de service, dont Gervaise n'était pas la moins active, nettoyaient les vitres, lavaient ou ciraient les parquets, secouaient les tapis et étalaient la literie au soleil.

A mesure que des flots d'air pur et de lumière pénétraient dans cette maison, close depuis si longtemps, il semblait à Monique revivre sa vie d'autrefois, dont les souvenirs lui revenaient un à un, avec une précision dont elle s'émerveillait.

Elle se voyait toute petite enfant, faire ses premiers pas autour de ces pelouses, puis, fillette, jouer à l'ombre des grands arbres, surveillée dans ses jeux par une mère attentive, vers laquelle la ramenait le

moindre incident: une question à poser, un vêtement de poupée à recoudre, un jouet à réparer, une fleur à offrir, et mieux encore que tout cela: tout simplement un baiser à donner et à recevoir.

Des larmes montaient à ses yeux, et, du fond de son cœur, s'élevaient d'amers regrets vers cette mère si tendre, si parfaite, dont elle avait si peu joui.

Telle fut la diligence apportée aux travaux d'aménagement que, avant les huit jours demandés par Gervaise, le vieux chalet paré et coquet, riait au soleil par toutes ses fenêtres ouvertes, comme s'il s'était réjoui par avance de la joyeuse invasion qui ressusciterait pour lui les beaux jours d'autant.

Monique n'avait plus qu'à regagner Grenoble; mais pour en revenir, elle avait amené avec elle les trois enfants, et leur institutrice, la cuisinière de la villa Montaurat précédée de vingt-quatre heures.

Oh! les délicieuses vacances que furent ces deux mois d'enchantement! Afin d'éviter la satiété, qui finit par épuiser les plaisirs les plus réels, Monique, d'accord avec Mlle Darant, avait déclaré que tout travail ne serait point abandonné.

(A suivre.)

Ce journal est imprimé aux Presses du Devoir, 128, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée) GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

Les "Teintures Diamond" lui donnent une couleur magnifique



Vous avez, avec les "Teintures Diamond", la garantie de pouvoir teindre et nuancer superbement à domicile. Pour obtenir des teintes douces, des nuances délicates, plongez simplement le tissu dans l'eau froide; pour avoir des couleurs riches et permanentes, faites bouillir. Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou nuancer en neuf lingeries, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures et tout autre article.

Achetez les "Teintures Diamond", pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélangé.

Retraites fermées

A LA BROQUERIE — BOUCHER-VILLE, P. Q. — 1925

Ecole Normale Jacques-Cartier, dimanche 26 avril.

Ecole Normale Jacques-Cartier et Académie Saint-Edouard, vendredi 1er mai.

Collège Saint-Henri, vendredi 8 mai.

Académie St-Edouard, jeudi 14 mai.

Académie Meilleur, mardi 19 mai.

Académie Roussin, dimanche 24 mai.

Académie Saint-François-Xavier et Saint-Jean-Berchmans, vendredi, 29 mai.

Académie Saint-Léon et Saint-Paul, jeudi 4 juin.

Collège de Granby, jeudi 11 juin.

Académie Piché, jeudi 18 juin.

Académie Saint-Charles et Sainte-Cunégonde, mardi 23 juin.

Académie Sainte-Brigide, samedi 27 juin.

Collèges classiques, jeudi 2 juillet.

Paroisse de la Côte Saint-Paul (jeunes gens), jeudi 9 juillet.

Groupe Pie X de l'A. C. J. C., jeudi 16 juillet.

Cercle Charlebois de l'A. C. J. C., jeudi 23 juillet.

Retraite non encore déterminée, jeudi 30 juillet.

Retraite non encore déterminée, jeudi 6 août.

Cercle Savaria de l'A. C. J. C., jeudi 13 août.

Pompier, jeudi 20 août.

Paroisse Saint-Edouard, jeudi 27 août.

Jeunes gens, vendredi 4 septembre.

Paroisse de Boucherville, date non encore fixée.

N. B. — Les retraites s'ouvrent le soir. Elles durent trois jours. Celle du 2 juillet durera quatre jours.

Pour s'inscrire s'adresser au R. P. S. Bellavance, à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal.

Décès de M. l'abbé A. Brouillette

Gravelbourg, 22. — Jeudi, le 16 avril s'éteignait au Collège Mathieu de Gravelbourg, Saskatchewan, à l'âge de 29 ans, M. l'abbé Arthur Brouillette, séminariste mineur, professeur à cette institution. Après un service funéraire au Collège Mathieu, la dépouille mortelle, sur la réclamation des parents, fut envoyée à St-Stanislas de Champlain, Québec, paroisse natale du défunt et résidence de la famille où eut lieu l'inhumation.

Pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré le 7 juillet

Le pèlerinage à Ste-Anne-de-Beauré organisé par l'abbé Ernest Marsan aura lieu mardi le 7 juillet par le "Montréal". Départ à 5 h. p.m. du quai Victoria. Billet: adultes, \$6.00; enfants \$3.00. Cabines extérieures, \$6.00; intérieures, \$5.00. S'adresser à l'abbé Ernest Marsan ou au Foyer du Sacré-Cœur, 31, rue Quésnel, Tél. Uptown 8088.

La comédie chez les étudiants

Le Cercle dramatique de l'Université de Montréal fera ses premières armes lundi prochain, le 27 avril et jouera ce soir-là une comédie en trois actes de Labiche, intitulée: "Les petits oiseaux".

Les billets sont en vente chez Archambault.

Les Occasions du Jeudi CHEZ EATON

Magasins Ouverts de 9 a.m. à 5.30 p.m.

UNE autre journée de bonnes occasions dont vous devriez profiter pour épargner sur ce qu'il vous faut pour vous-même ou votre maison. Nous nous sommes efforcés de rassembler, pour ce jour, un bon nombre d'occasions excellentes, soit par des achats spéciaux, soit en réduisant les prix de plusieurs séries désassorties de notre assortiment.

Venez jeudi — le matin si cela vous est possible — venez de bonne heure — et cherchez les étiquettes d'occasions du jeudi imprimées en rouge et blanc.

Les étiquettes EATONIA vous indiqueront également des marchandises de valeur indiscutable offertes tous les jours. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises pour juger de leur qualité.

Bas de Soie pour Dames

(Deuxième qualité)
Jeudi, 1.35

Des bas dont les seules imperfections sont une maille plus prononcée dans la soie ou un léger défaut dans le pied ou l'entrée en fil. Tous sont entièrement façonnés. Toutes les couleurs nouvelles: argent, Tillie, platine, fauve, Hoggard, circassien, palissandre, toréador, ambre, or, mauresque, Windsor, tan, chéri, noir et blanc. Toutes les pointures.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Mouchoirs de Linon pour Dames Jeudi, 2 pour .25



Beaux mouchoirs de linon suisse, blancs ou de couleurs, avec jolis motifs brodés.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

RIDEAUX

Madras écu, tulle blanc ou marquisette crème, tous de 36 pouces de largeur. Jeudi, la verge .19

Tulle Toscan, crème ou écu, 45 à 48 pouces de largeur, uni ou à dessins. Jeudi, la verge 69

Rideaux de voile blanc bordés de volants, 30 pouces de largeur par 24 verges de longueur, avec embrasses. Jeudi, la paire 69

Coffres Recouverts de Cretonne
Jeudi 1.98

En rose, bleu, vert ou brun, 12 pouces de hauteur, 16 pouces de largeur et 34 pouces de longueur.

Stores - Jeudi .95
Crème, verts ou blancs. 37 x 70 pouces.

Tringles à Rideaux
Tringles plates s'allongeant à 63 pouces. Simples, jeudi 19

Doubles, jeudi 39

Au quatrième, chez Eaton.

En Cour d'Appel

La Cour d'Appel, division des cinq juges, présidée par M. le juge en chef Lafontaine, a rendu jugement hier dans les causes suivantes:

Canada Cement Co., et Belgian Industrial Co., Ltd.: jugement infirmé avec dépens: les juges Green-shields et Guérin étant dissidents.

Dufort et Dufort: jugement infirmé avec dépens.

Brazer et Lankafsky: jugement

confirmé avec dépens.

Prud'homme et Lamarque: motion rejetée avec dépens.

Barrette et Grossman: jugement infirmé avec dépens.

Welch et La Ville de Coaticook: jugement infirmé avec dépens, les juges Dorion et Rivard dissidents.

Dionne et Beaudoin: jugement modifié, dommages réduits de \$6,000 à \$4,500; le juge Green-shields dissident.

Banque d'Hochelega vs Leduc: jugement infirmé avec dépens; le juge Dorion dissident.

Bori et Tesner: jugement infirmé avec dépens, \$9,000 de dommages accordés.

Baillargue et Oil Stables Petroleum Ins. Co.: jugement confirmé avec dépens.

Cité de Montréal et Montreal Tramways Co.: jugement confirmé avec dépens, le juge Dorion étant dissident.

Le Canada demande votre aide pour protéger nos forêts du feu.

Chaussures



Chaussures pour hommes
Jeudi, prix réduits à 4.95

Souliers lacés en veau tan, souliers brogue en veau noir ou brun, souliers lacés de cuir verni, bottines lacées Blucher en veau brun, bottines lacées Balmoral en chevreau ou veau noir. Pointures 5 1/2 à 10 dans le lot.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Les conférences

LA CATHEDRALE DE CHARTRES

M. le chanoine Coubé a donné hier soir sa deuxième conférence sur les cathédrales de France — Comment on construisait ces monuments — Des merveilles d'art et de patience — Les architectes travaillaient pour le seul plaisir de réaliser leur idéal.

M. le chanoine Coubé a donné hier soir à la salle Saint-Sulpice une conférence sur les cathédrales de France, avec illustrations de projections lumineuses.

Tous les artistes s'accordent à reconnaître que les trois plus belles cathédrales de la France sont celles de Paris, de Reims et de Chartres. Aujourd'hui, la cathédrale de Chartres paraît réunir le plus de suffrages. Visconti, le conservateur du musée du Vatican, un grand connaisseur, déclarait que la cathédrale de Chartres était le monument de l'Europe. Il admettait qu'il pouvait se trouver ailleurs de plus belles parties mais jamais un ensemble plus harmonieux et plus divin. C'était aussi l'avis de Huysmans et de l'école néo-mystique.

Il y a un dicton populaire qui dit que la cathédrale parfaite est celle qui aurait les flèches de l'église de Chartres, la façade de Reims, la nef de Notre-Dame de Paris, le chœur de Beauvais.

Quelle que soit la vérité artistique du dicton, la cathédrale de Chartres a deux flèches d'une pureté de lignes impeccable, d'une distinction et d'une beauté supérieures. Mais ce qui constitue peut-être sa plus grande beauté, ce sont ses vitraux. Le bleu surplombé est d'une douceur, d'une pureté, d'une exquise. C'est une fête de couleurs incomparable et Huysmans avait baptisé la cathédrale de Chartres, "la blonde aux yeux bleus". Et vraiment avec sa pierre blanche dorée par les siècles comme une moisson d'or, ses murs et ses vitraux où le soleil plonge ses rayons enchantés, Chartres est la blonde aux yeux bleus. Nulle part ailleurs on ne trouve de vitrail qui ait une pureté, une richesse artistiques aussi parfaites. Les trois plus belles cathédrales de France ont aussi un caractère national. Elles ont respéssé de toutes les gloires et pleuré à toutes les défaites de la patrie française. Notre-Dame de Paris a entendu gronder les émeutes à ses portes, elle a vu les grands événements politiques, ses murs ont tressaillé des chants de la victoire. La cathédrale de Reims a vu le sacre de Clovis, de saint Remi, de Charles VII et dans la dernière guerre elle a incarné la France palpitante et blessée. C'était là aussi qu'était donnée l'investiture royale.

UNE LEGENDE DRUIDIQUE

La cathédrale est le temple de l'art national et du culte national des Gaulois. Les architectes y ont substitué la feuille d'achante grecque à la feuille du chêne druidique. Tous les chapiteaux ont pour ornement la feuille de chêne. La cathédrale de Chartres est le premier grand monument de la conversion des Gaulois au christianisme. Les Druides avaient un culte mystérieux pour une vierge mère et ils vénéraient une statue d'une vierge portant un enfant au bas de laquelle étaient écrits les mots *Virgo Parituri* ou la vierge qui doit enfanter. Les Druides attendaient l'avènement de cette époque comme une ère de salut universel.

D'où cette légende? Les anciens méprisaient la femme, cependant ils avaient gardé un culte pour la vierge. Sans doute, la légende druidique était-elle la tradition messianique qui se perpétuait à travers les âges. Aussi le terrain était-il merveilleusement préparé pour les apôtres qui vinrent annoncer que la vierge avait enfanté un Dieu qui avait répandu sur la terre la doctrine de la paix, de l'amour et de la beauté. Les Gaulois embrassèrent le christianisme et à l'endroit où s'était élevée la statue de la vierge, ils édifièrent la cathédrale de Chartres. Et longtemps Chartres fut le grand pèlerinage de France à la Vierge Marie, rendant hommage au christianisme qui avait instauré le plus magnifique féminisme que jamais on n'eût osé rêver. Trois papes vinrent y prier.

Le culte à la Vierge se répandait merveilleusement. Il y a en France trente-sept églises qui portent le nom de Notre-Dame: Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Reims, Notre-Dame de Chartres, etc., etc.

LES ARCHITECTES NE DEMANDAIENT PAS D'ARGENT

En ces temps, de foi, c'était le peuple qui construisait la demeure de Dieu. L'architecte ne demandait pas d'argent. Il avait rêvé de faire un chef-d'œuvre dans sa vie. Il soumettait ses plans. Si le plan plaisait l'architecte ne demandait pas d'argent, mais de la pierre et de la main-d'œuvre. On lui fournissait généreusement, avec prodigalité. Les populations entières accouraient, se faisant un point d'honneur de travailler à la gloire de Dieu, et l'architecte accomplissait son rêve, il découpait toutes les dentelles qu'il voulait, il annonçait autant de flèches qu'il en avait marquées sur son plan. Puis quand le temple était accompli, et que le rêve était réalisé, l'humain architecte inscrivait parfois son nom sur une pierre dissimulée ou s'en allait simplement, laissant un chef-d'œuvre immortel sans avoir le juste orgueil de le signer.

La cathédrale actuelle de Chartres est la sixième édifiée élevée. La cinquième dont une partie subsiste dans l'église actuelle avait été construite par le grand Fulbert de Chartres, évêque du lieu, père de l'église, le premier qui expliqua expressément le culte de l'Immaculée Conception.

La quatrième avait été détruite par le feu. Fulbert de Chartres qui était tout-puissant en Europe fit appel à tous les peuples chrétiens pour construire un temple à la Mère de Dieu. Et tous les rois répondirent à l'appel. Canut le Grand, roi d'Angleterre, Guillaume d'Aquitaine, envoyèrent des présents magnifiques. Et spectacle inouï, on vit des populations accourir pour travailler à l'œuvre de Dieu. Les maçons construisaient des églises qui avaient pris le nom de "logeurs du bon Dieu" vinrent s'enregistrer par milliers. C'était un honneur de tra-

vailer au temple de Dieu et pour le faire il fallait s'être confessé, avoir communiqué et avoir la conscience parfaitement pure. Un chroniqueur du temps dit dans son style: "J'ai vu des milliers d'hommes atelés à charroyer des pierres énormes, et les pierres entraînées par une force irrésistible, sautaient les ravins, glissaient dans les marais jusqu'à l'église."

Ainsi donc ces œuvres immenses, colossales, étaient faites uniquement à la main d'hommes. Nos ancêtres se payaient le luxe de cathédrales merveilleuses que l'on ne pourra plus jamais reconstruire. Comme, dit la chronique du temps, le vieux monde semblait secouer les haillons de sa vieillesse, pour vêtir une blanche robe d'églises.

DES MILLIERS DE

CATHEDRALES

Et d'ailleurs ce n'était pas quelques centaines de cathédrales que l'on construisait mais des milliers. Car le grand fleau du temps c'était l'incendie. Souvent une église à peine achevée brûlait, et il fallait recommencer plusieurs fois. Le peuple pleurait sur les ruines, puis faisant le signe de la croix et sans se décourager recommençait le lendemain pour faire plus beau et plus grand.

En l'an 1194, la cathédrale de Fulbert brûla. Le peuple s'assembla sur la place publique dans un morne abattement. Un prêtre sortit et mu par une subite inspiration s'écria: "La cathédrale a été anéantie, il faut la recommencer. Dieu le veut." Et tout le peuple soudain enthousiasmé cria: "Dieu le veut, nous le voulons!"

Et c'est ainsi que l'église de Fulbert fut reconstruite. La partie inférieure de la façade, en style roman, fut respectée, y compris une des flèches qui était restée. On reconstruisit suivant le style gothique. C'est ce qui explique le défaut de style très marqué de la façade, avec ses deux flèches, dont l'une en style roman, est un cône immense sans ornements, et l'autre est une flèche plus haute avec sa forêt de clochers et de flèches qui l'enlourdissent et la poussent vers le ciel.

FLECHE GOTHIQUE ET

FLECHE ROMANE

Le peuple a toujours préféré la flèche gothique, tandis que Huysmans et nombre d'artistes préfèrent la simplicité de la flèche romane. En réalité les artistes confondent l'art avec la simplicité. La flèche romane est un cône à base étroite, une simple figure géométrique et la flèche gothique est beaucoup plus belle. D'ailleurs sur le plan primitif il devait y avoir neuf flèches sur l'église de Chartres. Il devait y en avoir autant sur la cathédrale de Reims, celle d'Amiens, et celle de Paris. Mais comme nous l'avons vu, il fallait de nombreuses années pour terminer ces cathédrales. Et comme la plupart étaient incendiées avant d'être finies, il fallait toujours recommencer. Alors quand le temple était achevé, on attendait des jours meilleurs pour construire les flèches. Et les temps meilleurs ne sont pas venus car il y eut la guerre de cent ans, les invasions normandes, etc. Puis la foi au treizième siècle et aux siècles qui suivirent était fort diminuée. Les populations n'accouraient plus comme autrefois et il devint impossible de construire les flèches.

Il y a deux ans des millionnaires américains offrirent de faire construire à leurs frais les flèches sur Notre-Dame de Paris. Tous les artistes déclarèrent que la splendeur et la beauté du temple en seraient augmentées, mais en pratique on s'y opposa, parce que ce ne serait plus les églises que tous ont connues telles qu'elles sont et auxquelles sont attachés tant de souvenirs.

La cathédrale de Reims, avec sa façade, est probablement le plus beau joyau style gothique.

PROFUSION DE STATUES

Celle de Chartres est d'un style mixte comme on l'a vu. D'ailleurs les artistes s'y donnaient libre cours à leur fantaisie. C'est ainsi que nous admirons maintenant les gargouilles qui représentent des monstres affreux. On y faisait même de la satire, témoin l'âne qui joue de la vielle et la truie qui frotte sa quenouille. On distribuait les statues avec profusion. A la cathédrale de Chartres les artistes ont placé deux mille statues en dehors du temple et six mille en dedans. Le chœur, fait de dentelles de pierre, offre des scènes de la vie de la Sainte-Vierge avec personnages détachés. Les statues sont minces et plus longues que nature, comme idéalisées et spiritualisées. Rien que dans le portail, on en compte sept cents.

Il y a trois grandes rosaces, dont l'une au-dessus du portail et les deux autres sur les côtés de l'abside. La plus belle est du côté gauche. Il arrive souvent que les statues de la Vierge sont noires dans les vieilles églises de France. D'anciens ont voulu expliquer la chose par un texte biblique qu'ils ont déformé. En réalité, les vierges noires ont une origine beaucoup moins canonique. Lors des invasions des Normands et des guerres de religion, les statues furent enfouies dans la terre durant de longues années afin de les soustraire à la profanation. La couche d'argente qui les recouvrait s'est oxydée et est devenue noire. Et la chose est si vraie que certaines statues ont encore des plaques argentées brillantes à côté du noir.

LITTES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Une quête publique pour l'Institut Bruchési

Les dames patronesses de l'Institut Bruchési préparent, sous la direction de Mme J.-A. Jarry, une quête publique au profit de l'Institut Bruchési.

C'est une oeuvre qui attire toutes les sympathies du public, à cause de la lutte qu'elle livre tous les jours à la tuberculose, pour en enrayer les progrès au sein de notre population.

Déjà, un groupe de dames et de jeunes filles ont tenu une séance préliminaire à l'Institut, hier, pour jeter les bases de l'organisation. La prochaine réunion aura lieu mardi prochain à 2 heures 30.

Toutes les dames et les demoiselles qui voudraient participer à ce mouvement sont priées de s'adresser dans le plus bref délai à Madame J.-A. Jarry.

L'opinion de

M. Desmond Clarke

Québec, 22, (D.N.C.) — Revenant d'Europe, M. Desmond A. Clarke, au cours d'un entrevue aux journaux, affirme que le Canada est le seul pays qui accorde une préférence à l'Angleterre au point de vue maritime alors que la Grande-Bretagne donne des contrats ailleurs. M. Clarke prétend que la situation maritime est difficile en Angleterre et que la concurrence allemande nuit beaucoup aux Anglais. Il ajoute qu'il y a beaucoup de chômage en Angleterre.

Le Manon L s'échoue

Québec, 22, (D.N.C.) — La barge "Manon L." s'est échouée hier près du pont de Québec en descendant le fleuve et se dirigeant vers le port de Québec. Cette barge, propriété de la St-Laurence Transportation Co., Ltd. était chargée de sucre et autres vivres. Elle frappa le fond devant St-Antoine et fit eau. Elle était tirée par un remorqueur et après qu'elle eut touché fond elle fit eau rapidement. Les officiers du bord décidèrent alors de l'échouer à Sillery. De cette façon on a réussi à sauver la barge qui sera remise à l'eau et dirigée vers Québec.

Le blé qui lève

Brandon, Manitoba, 22. — Le blé est levé de deux pouces dans le district de Douglas.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.?



La voie agréable pour l'EUROPE

Les routes Anchor-Donaldson et Cunard Canadiennes sont les routes idéales pour l'Europe. A la profusion de sites enchanteurs qu'offre le parcours sur le majestueux et historique Saint-Laurent, elles joignent l'avantage d'un voyage de luxe sur les superbes navires Anchor-Donaldson et Cunard.

Soit que vous voyagiez en classe de cabines, soit que vous choisissiez la troisième, vous verrez que l'on a pris tout le soin possible de vous assurer confort, plaisir et bien-être. Chaque pièce invite au détachement. Chaque salon, chaque salle de repos, chaque cabine est meublée avec un goût raffiné et un luxe luxueux. Faut-il vous le dire? Les repas, les boissons, les services, les soins, les attentions, tout est parfait. Les repas, les boissons, les services, les soins, les attentions, tout est parfait.

L'agent de navigation de votre localité vous donnera des détails, ou bien mettez-vous en communication avec

THE ROBERT REFORM CO., LIMITED
Montréal Toronto Québec Saint-Jean, N.B. Halifax

**ANCHOR-DONALDSON
CUNARD**
SERVICES CANADIENS

VIENT D'ARRIVER

La Tragédie d'un Peuple

Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours, par Emile Lauvrière.

Grand prix Gobert de l'Académie française — Médaille d'or (Ducros-Aubert) de la Société de Géographie — Prix d'histoire de la Société historique de Montréal.

Deux forts volumes, grand in-8°, ornés hors texte de 88 illustrations: 66 photographies et 22 cartes, anciennes ou modernes, dont 7 spécialement dessinées. La première édition se vendait \$4.85.

La nouvelle se vend \$4. plus 25c. pour le port

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Case Postale 4020, Tél. Main 7460

336 RUE NOTRE-DAME EST

AVIS LEGAUX

Province de Québec, COUR DE MAGISTRAT
District de Montréal.

Herbert Williams, de la cité de Sherbrooke, dans le district de St-François, demandeur, vs. Sami (Samuel) Schector, de la cité et du district de Montréal, défendeur.
Le 1er jour de mai 1925, à 2 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 72, boulevard St-Joseph, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, un gramophone, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
A. LAFRANCE, H.C.S.
Montréal, 22 avril 1925.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.

No 230.
La Cite d'Assurance Mont-Royal, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, demanderesse, vs. L.-M. Cherry et Meniel Galtie, tous deux de la cité et district de Montréal, défendeurs.
Le 1er jour de mai 1925, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 837, boulevard Desmaré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
A. LAFRANCE, H.C.S.
Montréal, 22 avril 1925.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.

No 2083.
Louis Wisnialski, industriel, des cité et district de Montréal, demandeur, vs. J.-Pierre Beaudry, courtier, du même lieu, défendeur.
Le 1er jour de mai 1925, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 456, rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion automobile "Federal" et accessoires.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
LÉON LAFRANCE, H.C.S.
Montréal, 22 avril 1925.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.

No 293.
P.-A. Gregory, demandeur, vs. W.-E. et G.-W. Julien, défendeurs.
Le 1er jour de mai 1925, à 10 heures de l'après-midi, au garage de Clermont Motor Sales, au no 456, rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion automobile "Federal" et accessoires.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
M.-T. BOILLARD, H.C.S.
Montréal, 21 avril 1925.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.

No 2018.
A.-M. Courtois, électicien de Montréal, demandeur, vs. James M. Jones Dwyer, du même lieu, épouse du demandeur, défenderesse, et Mes Mercier, Mercier et Sauvage, avocats, défendeurs.
Le 1er jour de mai 1925, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1008, rue Dorchester ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-M. DESCHENEUX, H.C.S.
Montréal, 21 avril 1925.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal.

No 598.
The China Hardware Co., de la cité de Québec, demandeur, vs. Emile Mauger, de Montréal, défendeur.
Le 1er jour de mai 1925, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 139, rue Visitation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
H. C. S.
Montréal, 22 avril 1925.

Le "Devoir" publie les meilleurs feuilletons, toujours choisis avec un grand souci de moralité.

Hâtez-vous! La distribution touche à sa fin

Des RADIOS pour tout le monde

LE DEVOIR

offre à ses lecteurs

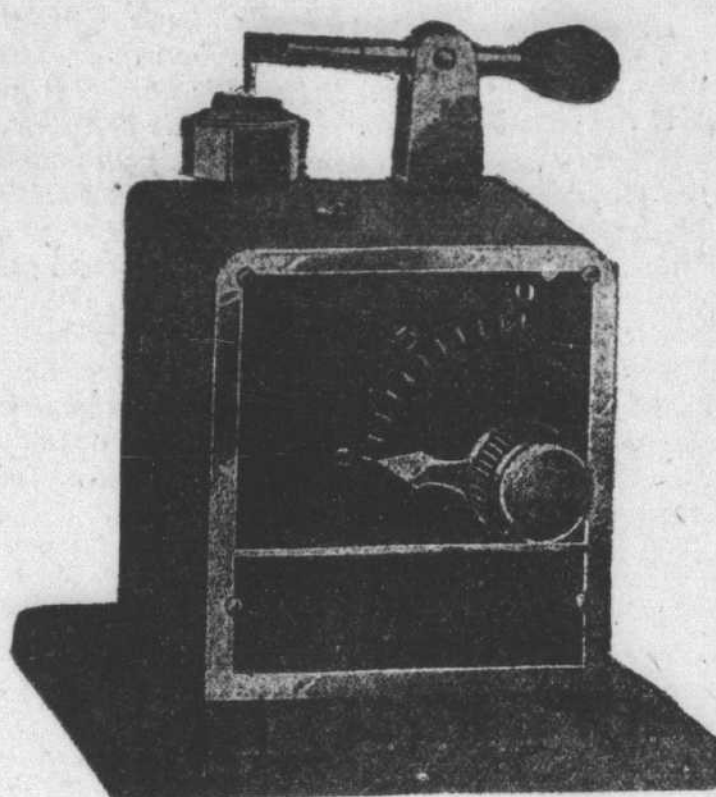
UN RADIO PARFAIT

pouvant capter les émissions dans un rayon de 25 milles

— et souvent plus, moyennant

SIX COUPONS à découper dans le DEVOIR et le montant dérisoire de \$2.00

Mais tout dixième achat sera remboursé intégralement et le



Il est petit... mais il y en a dedans.

RADIO DONNE GRATUITEMENT

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

L'appareil, disposé dans une boîte métallique, est très solide tout en étant minuscule.

Sa toilette plaît à l'oeil: la boîte est peinte en vert tacheté et les pièces externes sont finies nickel et métal blanc.

Tous les fils qui font l'âme du radio sont hermétiquement renfermés à l'abri des mains inexpertes: un enfant peut le manipuler sans risque.

Des instructions accompagnent chaque radio.

COMMENT SE LE PROCURER

— Découper six coupons numérotés de 1 à 6, qui paraîtront dans le Devoir de jour en jour.

— Adresser ensuite les six coupons à RADIO — LE DEVOIR 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

en incluant \$2.00 en mandat-poste ou chèque au pair accepté.

Chaque appareil porte un numéro. Si le vôtre est marqué 10 ou 20 ou 30 ou 40, etc., le \$2.00 vous sera remboursé au complet.

Adressez: Radio Le Devoir

336, rue Notre-Dame Est, Montréal

LA QUATRIEME SERIE DE COUPONS EST EN COURS DE PUBLICATION

Vous pouvez vous procurer 100* pieds de fils pour antennes extérieures et 35 pieds pour antennes intérieures, isolateurs et commutateurs, prises de terre, le tout à \$3.00
Téléphones "Starco" à \$2.69

chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

"HArbour"

Nouveau Poste Central Téléphonique

Chaque jour de nouveaux groupes d'abonnés sont passés au nouveau poste central automatique "HArbour". Ainsi, au service téléphonique de Montréal vient s'ajouter le nom d'un nouveau poste central.

Tous les abonnés, avant de passer à l'échange HArbour, recevront tous les renseignements nécessaires de nos représentants qui les visiteront.

Si un abonné vous avise que le numéro de son téléphone a été changé à HArbour, veuillez en prendre note et l'utiliser au besoin.

La prochaine édition de l'annuaire du téléphone contiendra le nom de tous les abonnés auxquels on aura assigné des numéros HArbour.

F. G. WEBBER,

Gérant.



LA SITUATION EN ALSACE

Un émouvant article de France, de la Croix de Paris — Un solennel avertissement au gouvernement français.

LA VOLONTÉ DES ALSACIENS, LEUR INTELLIGENCE

Franc, (M. le chanoine Berthoy), de la Croix de Paris, est allé faire en Alsace un voyage d'étude. A son retour, il a publié (le 8 avril), l'émouvant article qui suit, et que nous reproduisons avec son titre original:

CAVEANT CONSULES, GOUVERNEMENTS, PRENEZ GARDE!

Ce cri d'alarme que, dans la Rome antique, on adressait aux deux consuls annuels lorsque le salut public paraissait être en péril imminent, nous l'adressons, nous, à M. Herriot et à ses collègues, au retour du voyage que nous avons tenu à faire à Strasbourg, en présence du péril national qui paraissait poindre à l'horizon de la province reconquise si aimée de toute la France patriote.

Nous sommes revenu de cette course douloureusement émue de la comparaison avec l'état d'âme que nous avons été heureux d'enregistrer au cours d'enquêtes précédentes. Est-il possible qu'à si bref délai ait succédé aux baises enthousiastes de 1918 une telle froideur?

Il faut sans doute donner en cette situation une place à tout un ensemble de raisons secondaires dont nous avons eu l'occasion de parler dans la Croix. Ce fut en 1919 une très lourde faute de faire envahir l'Alsace par des fonctionnaires et, en particulier, des instituteurs qui ne connaissent ni la langue populaire, ni les usages et traditions de la province. Ce fut et c'est encore une maladresse insigne pour les fonctionnaires, dans leur zèle souvent injuste pour imposer les méthodes de la bureaucratie de l'intérieur, de mépriser et condamner des méthodes locales souvent préférables. Rome avait pour principe de se plier aux habitudes locales. Nos fonctionnaires ont eu la sottise — en très grand nombre — de vouloir plier les Alsaciens aux usages de leur routine administrative. De là des heurts perpétuels. De là, en particulier, des insuccès scolaires qui aboutissent au mépris des enfants.

Ce sont des fautes qui s'expient durement à la longue. Mais, ce qui domine la situation, c'est l'insigne maladresse de M. Herriot qui, tout en affectant à la tribune de chercher à amadouer la députation alsacienne et la population de la province, a, en réalité, tout fait et, en particulier, promulgué un véritable décret-loi pour imposer à l'Alsace et à la Lorraine, l'école interconfessionnelle en vue d'arriver à l'école neutre, alors que les engagements-formulés pris par nos généraux et nos chefs civils, puis publiés au Bulletin officiel des armées, promettaient le maintien de l'école confessionnelle, et alors que la population est absolument décidée sur ce point à ne faillir à aucun prix.

Où, nous le répétons et le jurons à la face du ciel et de la terre, sur ce point l'Alsace et la Lorraine ne failliront pas.

M. Herriot a affecté de s'étonner à la tribune que l'Alsace repousse l'école interconfessionnelle, alors que dans quelques localités cette école existe depuis longtemps sans difficultés. L'Alsacien est ténace et intelligent. Il n'y a pas de pays en France où l'on sache s'accommoder si bien entre confessions différentes, tous les hommes informés le savent. Oui donc, dans quelques localités, il y avait déjà des écoles interconfessionnelles, mais vraiment confessionnelles, catholiques pour les catholiques, protestantes pour les protestants, juives pour les Juifs, ce qui entraîne, hélas! des écoles sans Dieu pour les sans-Dieu. Mais l'école interconfessionnelle que M. Herriot a prescrit d'introduire n'est point cela. Elle

mêle les confessions pour arriver à l'école neutre, c'est-à-dire sans Dieu pour tous. M. Schuman l'a fort bien exposé à la tribune.

Cela, hélas! est notre régime de l'intérieur. Or, l'Alsace et la Lorraine n'en veulent pas et se laisseront mener jusqu'au martyre plutôt que de l'accepter. Qu'on se le dise bien, parce que telle est la vérité.

L'Alsace, pour détourner ce fléau, a commencé par cette admirable collecte de signatures dont nous avons rendu compte hier, 83,352 électeurs dans le Haut-Rhin, 81,929 dans le Bas-Rhin, encore plus nombreux, beaucoup plus nombreux même, comme nous l'avons exposé, que les électeurs du Bloc national qui remportèrent cependant un superbe succès, ont demandé le maintien du système religieux et scolaire actuel.

M. Herriot intervenant par son décret-loi, on a eu ensuite recours à la grève scolaire. Plus de 350 paroisses ont refusé la grève scolaire, signifiant le cent pour cent des enfants catholiques. Et, dans l'ensemble de la province, malgré les difficultés d'une telle grève pour les familles et malgré la pression, la proportion n'a pas été de moins de quatre-vingt pour cent. Est-il possible que la volonté d'un peuple s'affirme d'une façon plus énergique?

Si M. Herriot et ses séides persistent, ce peuple est prêt à tout.

L'Alsace a, du reste, condensé la seule solution possible en un document que la Croix a publié en son temps.

Dans son ensemble de l'Alsace, dans les populations rurales, l'école restera confessionnelle, c'est évident, obligatoire. Avec 350 communes parlant par des majorités de cent pour cent, aucun gouvernement ne pourra faire et ne fera autrement. C'est de ce peuple que Bismarck parlait lorsqu'il disait qu'on ne gouverne pas contre la conscience d'un peuple. Cela est vrai pour tous les Bismarck de tous les temps.

Mais pour les quelques localités (villes et centres industriels) où les municipalités ont demandé et où M. Herriot a commis la faute d'accorder l'école interconfessionnelle, les pères de famille ont eu la sagesse d'indiquer ce qui est possible. On l'a vu dans les journaux catholiques alsaciens et dans la Croix. Ils acceptent l'école interconfessionnelle, à condition qu'il y ait des classes catholiques, avec maîtres et manuels catholiques (comme il y aura des écoles protestantes, juives et quelques-unes sans Dieu); le régime confessionnel loyal dans l'organisation interconfessionnelle générale. Dans les villes et centres populeux, cette organisation par classes est très facile. Le gouvernement serait insensé de s'y refuser. Attendez les événements. Mais, que M. Herriot n'en doute pas, le peuple alsacien — et les Lorrains aussi — sont prêts à tout pour sauvegarder le caractère confessionnel dans l'école interconfessionnelle.

L'Alsace a, hélas! perdu son enthousiasme du début. Le recul est effrayant. La fidélité patriotique demeure toutefois, encore. Mais si on pousse ce peuple à bout, tout serait possible.

Caveant consules, répétons-nous. M. Herriot aime à dire: il faut s'organiser dans le cadre de la loi. La loi alsacienne est sûrement confessionnelle. A. M. Herriot d'organiser son école interconfessionnelle des villes dans le cadre de la loi confessionnelle.

S'il le fait, ce sera la paix. Sinon, nous l'en prévenons, tout est possible. En revenant de Strasbourg, nous l'affirmons hautement: c'est la vérité vraie.

FRANC.

Les tramways de Longueuil

Les conseillers municipaux de Longueuil, venus en délégation auprès des directeurs de la Compagnie Montreal and Southern Counties Railway, ont obtenu quelques-unes de leurs demandes, après de longs pourparlers.

La Compagnie ne réduira pas ses taux au bénéfice des citoyens de Longueuil, mais elle consent à rembourser aux voyageurs réguliers qui font tous les jours le trajet de Longueuil à Montréal les billets qui n'auraient pas été utilisés durant le mois.

Quant à réduire ses taux, la Compagnie s'y oppose parce que ses recettes sont déjà minimes; elle a produit des statistiques qui démon-

trèrent qu'en janvier 1924 tramways ont fait le trajet de Montréal à Longueuil avec une moyenne de 6.4 voyageurs par tramway. Elle prétend que les taux des billets sont fixés par la Commission des Chemins de fer et que seule cette dernière peut la contraindre à les réduire ou à les augmenter.

Le congrès des Chevaliers de Colomb

Farnham, 22. — Le congrès d'Etat des chevaliers de Colomb pour la province de Québec, aura lieu à Farnham, les 12 et 13 mai prochain.

Le 12 mai, à 10 h. 30, il y aura messe à l'église paroissiale, à 11 h. 45 réception civique à l'hôtel de ville et à 7 h, banquet à l'hospice Ste-Elisabeth.

Une déclaration de M. Thornton

Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, à qui on a montré la dépêche, publiée hier dans un journal de Toronto, touchant la lettre circulaire envoyée aux employés et chefs de service du Pacifique Canadien par le président de ce dernier réseau, M. E. W. Beatty, s'est contenté de remarquer:

"Je n'ai rien à dire sinon qu'en 1924 le Pacifique Canadien a dépensé pour la circulation \$8,341,350 ou 4.61% de ses recettes brutes, alors que le Chemin de fer national du Canada a dépensé \$6,892,751 ou 2.93%. Les dépenses imputables au compte de circulation se rapportent surtout aux déboursés

faits pour obtenir des affaires à la compagnie. Les chiffres que je viens de donner parlent par eux-mêmes et je n'ai pas besoin de les commenter. Le Chemin de fer national du Canada n'a sollicité du trafic que d'après les méthodes acceptées dans le monde des affaires et il appartient au public de décider si ces méthodes ont été injustes."

"En ce moment où le désir général est que nos deux principaux réseaux coopèrent à l'élimination de la concurrence inutile, je ne crois pas qu'il soit à propos de faire d'autres commentaires."

Emigration et immigration

Ottawa, 22. (S.P.C.) — Le dernier rapport du département de l'immigration des Etats-Unis con-

firme l'opinion de ceux qui disaient que le nombre des Canadiens émigrant aux Etats-Unis baissait rapidement.

Le rapport fait voir que le nombre des Canadiens qui ont passé aux Etats-Unis pendant le mois de février dernier est descendu de près des deux-tiers comparativement à février 1924. Le nombre des habitants du Canada et de Terre-Neuve émigrés aux Etats-Unis en février 1924 fut de 14,092 comparativement à 5,730 en février 1925.

Ces statistiques ne font aucune distinction entre le Canada et Terre-Neuve. D'autre part, le rapatriement des Canadiens devient de plus en plus considérable et un grand nombre d'excellents colons américains viennent s'établir au Canada. Ce printemps s'embrassent pourvus d'argent et de matériel.

TUBERCULOSE



Faites vous Examiner!

Par Votre Médecin, ou au Dispensaire

"La tuberculose peut être dépistée dès ses premières manifestations et enrayée. Si hommes, femmes et enfants subissaient tous les ans un examen médical approfondi et prenaient soin de corriger leurs déficiences physiques, 4 morts sur 5, dues à la tuberculose, pourraient être évitées."

SONGEZ-Y. Sur cinq mortalités par la tuberculose quatre auraient pu être évitées! Ce qui est plus triste encore c'est que cette maladie fauche surtout entre les âges de 20 et 45 ans — les années les plus productives de la vie — l'époque où la famille doit le plus compter sur son gagne-pain et sur son chef.

Vous connaissez les terribles ravages de la tuberculose et de la mortalité infantile dans cette province. Si l'on prend tout de suite les dispositions nécessaires, la majorité de ceux qui sont menacés à l'heure actuelle peuvent être sauvés.

La première mesure à prendre c'est de dépister la présence de la tuberculose, de connaître exactement votre état physique, d'apprendre comment il est possible en prenant les précautions voulues d'éviter la maladie ou la contagion.

Dans les centres, ou avec le concours du Service provincial d'hygiène, la population a appris à combattre la tuberculose et la mortalité infantile, les résultats ont été très encourageants.

Faites-vous examiner.

Ce n'est pas un signe de faiblesse mais de sagesse que de faire visiter à fond votre mécanisme physique pour en découvrir les défauts, ou les indices d'une maladie menaçante. Il n'y a pas de moteur ou de machine fabriqués

qui soient si négligés que le corps humain, lequel est pourtant la plus merveilleuse machine que l'on puisse imaginer! Et cependant tous les jours, bon an mal an, sans repos ni trêve, il doit faire son travail, de la naissance jusqu'à la mort. Rendez-le fort! Maintenez-le fort!

Faites examiner vos enfants. Cela peut conduire à la découverte de défauts physiques qui, pris à temps, peuvent être guéris ou rectifiés. Cela peut sauver une vie précieuse. Cela peut prévenir des difformités, la cécité, la surdité ou des souffrances.

Que ce soit là votre quote-part dans la lutte contre cette maladie d'une cruauté atroce, qui ne fait quartier ni aux riches ni aux pauvres, qui s'attaque à tous les âges depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Allez le plus tôt possible chez votre médecin de famille ou présentez-vous au dispensaire GRATUIT créé par votre gouvernement dans votre intérêt.

La consultation gratuite est ouverte à tous, mais les indigents seuls peuvent y être traités.

Faites-vous examiner à fond. Si vous êtes bien, quel soulagement que d'obtenir un certificat de santé parfaite. Si vous avez quelques légers défauts ou quelques tendances à la maladie, vous apprendrez comment y remédier à temps, à l'enrayant avant que cela ne devienne sérieux. Vous prolongerez votre vie et vous en retirerez davantage!

Dans votre propre intérêt, dans l'intérêt des autres, faites-vous examiner!

Le Service provincial d'hygiène a préparé une grande variété d'imprimés gratuits sur les soins à donner aux enfants, le moyen de dépister et de prévenir la tuberculose, sur le moyen de réduire la mortalité infantile. Ecrivez au directeur, Service provincial d'hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec (Ville), Qué.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 22. (D.N.C.) — A Victoriaville M. l'abbé Eugène Marois a visité la classe d'enseignement ménager du couvent.

A St-Léonard de Nicolet, ont eu lieu ces jours derniers les exercices solennels des Quarante-Heures. La grande messe fut chantée par M. l'abbé Chas.-E. Brassard, vicaire de Ste-Brigitte, et le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine A. Camfrand, préfet des études au séminaire de Nicolet.

A Ste-Cécile de Whitton, le relevé pour 1924 a été comme suit: 48 baptêmes, 8 mariages et 4 sépultures.

A une récente séance de conseil on a résolu de demander la contribution du gouvernement dans la proportion de 50 pour cent pour la construction du chemin de Ste-Cécile de Whitton.

Ste-Brigitte-des-Sauts, M. Timothée O'Grady a été élu marguillier en remplacement de M. Prudent Duval.

Protégez nos forêts de l'incendie.

Berthelot reprend son poste

Paris, 22. — M. Philippe Berthelot, ancien secrétaire général délégué au ministère des affaires étrangères est de nouveau rentré au ministère. On s'attend à sa réinstallation comme secrétaire général. Berthelot a été suspendu en 1922 par un comité de discipline du ministère des affaires étrangères pour avoir envoyé sans la permission de son ministre un message concernant la Banque Industrielle de Chine.

Fou M. E. Paiement

M. Emmanuel Paiement, est décédé lundi soir à son domicile, 8 avenue de l'Église, à Saint-Laurent, après deux semaines de maladie. Il était âgé de 38 ans.

Lui survivent, outre son épouse quatre enfants en bas âge.

M. Paiement était à l'emploi de la maison Filiatrault depuis une quinzaine d'années, en qualité de chef du département des tapis.

Il naquit à Saint-Augustin, comté des Deux Montagnes.

Croisière Autour du Monde

Visitez ce monde-ci avant l'autre par L'Empress of Scotland 25,000 tonnes

Départ de New York Le 3 Décembre

Direction unique durant tout le voyage

Pacifique Canadien

La Plus Grande organisation de transport au Monde

Pour renseignements complets, s'adresser à D. B. Kennedy, agent général de trafic océanique, 141 rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone Main 7700

Conférences sur l'hygiène.



Aliments sains. Plus de lait par.



Dormir la fenêtre ouverte.

Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE
DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1925	1924
Beurre, colls.	1,512 336 1,581	
Fromage, meules	2,457 1,640 893	
Oufs, caisses	5,772 6,678 6,954	

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzébert Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les œufs, le beurre le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24, place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs:	
1ère qualité	89.40
2ème qualité	88.90
Fort à boulanger, le baril	88.70
Farine à pâtisserie	88.25

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon:

Gru blanc, tonne	\$34.25
Gru, tonne	\$28.25
Son, tonne	\$26.25

OEUFS

Oufs Chantrelle	368.
Extra frais	345.
Premiers frais	325.
Seconds frais	308.

BEURRE

Beurre frais:	
Crémère no 1	358.
Crémère no 2	345.
En bloc de 1 livre:	
Crémère no 1	365.
Crémère no 2	355.

FROMAGE

Fort à la meule	285.
Au mozzarella	295.
Doux, à la meule	225.
Au mozzarella	235.
Oka	405.

SAINDOUX

Tinette	205.
Enseau	205. 1-4
Bloc 1 livre	225.
Saindoux import	165.
Enseau	165.
En tinette	175.
En bloc	175.

MIEL

Miel coulé:	
Brun, enseau de 60 livres, la	105.
livre	115.
Blanc, canistère de 5 lbs, la livre	155.
canistère de 2 lbs 1/2, la livre	155.

PRODUITS DE L'ERABLE

Sirup, le gallon	\$2.25
Sucre, la livre	20 à 24.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent, 60s, le sac de 90 lbs; pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le sac de 90 livres, 65 sous au char, livrées à Montréal; elles se revendent 90s. les 60 livres. Les pommes de terre de l'île du Prince Edouard se vendent 85s. et 90s. par 90 livres aux wagons. Elles se revendent \$1.00 et \$1.10 les 80 livres.

Un merger de
la biscuiterie

La "Continental Baking Corporation", la compagnie récemment organisée à New-York avec un capital de \$15,000,000 et qui a réalisé un merger de la boulangerie au Canada, serait en train de négocier, à Toronto, le merger d'un certain nombre de biscuiteries canadiennes.

Par ailleurs on dit que telle organisation susciterait immédiatement l'établissement à Montréal d'une nouvelle compagnie de biscuiterie qui disposerait d'un capital de \$3,000,000. Il s'ensuivrait aussitôt une guerre de prix entre ces deux rivaux.

Le merger projeté par la "Continental Baking" comporte la fusion de biscuiteries dans toutes les provinces du Canada. Les négociations n'ont pas été heureuses avec deux établissements de Montréal et un autre des provinces maritimes.

Le principal article du programme de la "Continental Baking", c'est de faire disparaître l'intermédiaire dans le commerce de la farine, de vendre la farine directement de la minotrie à la boulangerie et à la biscuiterie.

Evidemment le merger projeté aura fort à faire pour s'assurer le marché. La nouvelle compagnie dont il est question pour Montréal pourrait compter sur des alliés, toutes les fabriques qui ne veulent pas entrer dans le merger et qui sont franchement hostiles à l'entreprise américaine.

A TORONTO

Toronto, 22. — M. R.-J. Christie, le président de la Christie Brown Company, dit que cette biscuiterie n'est concernée dans aucun merger. Cependant certaines personnes sont devenues intéressées récemment dans l'entreprise et de nouveaux directeurs seront bientôt nommés, y compris quelques Américains en vue. La majorité des nouveaux directeurs seront cependant Canadiens et le contrôle de la compagnie restera au Canada. L'entreprise sera financée autrement; les détails seront annoncés ces jours-ci. M. F. K. Morrow, vice-président de la "Standard Milling Co.", qui serait l'une des principales entreprises du merger dont on parle, a déclaré hier soir que ni la Christie Brown Co., ni la National Biscuit Co., ni la Morrow Cereal Co., ni la Telfer Biscuit Co., ni la Standard Milling Co., ne sont intéressées dans le merger projeté.

COURS DU CHANGE

Cours moyens le 22 avril 1925	
	Montréal
Angleterre	84.79%
France	0.520
Belgique	0.507
Italie	0.411%
Suisse	1.940
Hollande	4.005
Espagne	1.442
Suède	2.705
Norvège	1.644
Danemark	1.857
Etats-Unis	Prime 1-32

LA MATINÉE
À LA BOURSE

UNE SEANCE REACTIONNAIRE. L'ATLANTIC SUGAR ORDINAIRE, LE CEMENT, LE LAURENTIDE ET LES DEUX SPANISH PERDENT UN POINT OU PLUS.

Des réactions générales ont marqué la séance de ce matin en bourse locale. De petites liquidations se sont produites ici et là et le total des ventes a été de 4,620 actions. Les titres les mieux traités ont été le National Breweries, l'Abbitibi, l'Atlantic Sugar ordinaire, le Consolidated Smelting, le Laurentide. Tous ont subi des pertes assez substantielles. Plusieurs même ont perdu plus d'un point.

Le National Breweries, après sa vigoureuse hausse de dimanche, de 59 il est tombé jusqu'à 49 1-8 pour clore à 49 1-2. Au même compartiment alimentaire l'action ordinaire Atlantic Sugar a cédé 1 point 1-8 de 29 à 27 7-8. Ce fléchissement, commencé hier, après la publication du rapport financier, confirme une fois de plus cette tradition qu'un bon nouveau prospectus concernant une entreprise est généralement suivi par une baisse de ses valeurs en bourse.

Le Canada Cement s'alourdit encore, à mesure que les perspectives deviennent moins bonnes pour les contrats du nouveau pont de la rive sud. L'action ordinaire a perdu 1 point 1-2 ce matin.

Les papiers étaient assez actifs et lourds. L'Abbitibi a perdu 1-2 point le Laurentide 1 point 1-8, les deux Spanish, 1 point chacun. Le Consolidated Smelting était actif et ferme. Après un léger fléchissement au début le cours s'est établi fortement à 69.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.)

BOURSE DE MONTREAL

National Breweries, 145 de 49 1/8 à 49 1/2.	
Abbitibi P. and S. 150 à 63 1/2.	
Asbestos, 60 à 60.	
Bel Telephone, 60 à 135.	
Brazilian Traction, 90 à 52.	
Brompton P. and S. 14 à 23.	
Canada Industrial Alcohol, 42 de 15 1/2 à 15 3/4.	
Canada Cement, 45 de 102 1/2 à 102.	
Cons. Smelting, 273 de 68 1/2 à 68 1/2.	
Domestic Glass, 60 à 110.	
Canada Steamship, 1 à 12 1/2.	
Canada Steamship P. S. 25 à 43 1/2.	
Laurentide Co. 5 à 81.	
Montreal Power, 10 de 117 1/2 à 117 1/2.	
Spanish River, 75 à 105.	
Winipeg Electric Ry., 36 de 43 1/2 à 44 à 43 1/2.	

Atlantic Sugar, 440 de 28 à 27 1/2 à 28. General Electric P. S. 5 à 52 1/2. McKinnon P. S. 10 à 106. Ontario Steel, 25 à 95. Southern Can. Power, 15 à 80. Steel Canada, 120 à 83 1/2. National Breweries, 320 de 49 1/8 à 49 1/2. Abbitibi P. and S. 150 de 63 à 62 1/2. Bell Telephone, 60 à 135. Canadian Industrial Alcohol, 5 à 15 1/2. Canada Cement, 45 de 102 1/2 à 102 1/2. Consolidated Smelting, 105 à 69. Canada Steamship P. S. 25 à 43 1/2. Laurentide Co. 450 de 80 à 79 1/2 à 78 1/2. Quebec Power, 25 à 90. Spanish River, 75 à 118. Winipeg Electric Ry., 35 de 43 1/2 à 43 1/2 à 43 1/2.

Domestic Glass, 125 de 58 1/2 à 58. Dominion Textile, 25 à 71. Twin City, 25 à 63. McKay, 55 à 117. McKinnon P. S. 10 à 106 1/2. Steel P. S. 5 à 107 1/2. Dominion Glass P. S. 5 à 112. Dominion Steel, 10 à 25. Howard Smith P. S. 6 à 80 1/2. Asbestos P. S. 10 à 91 1/2. Hollinger, 10 à 145. Dominion Canners, 25 à 107. S. C. Power, 10 à 80.

BANQUES

Montréal, 9 à 244 ventes. Union, 2 à 211 ventes. Commerce, 4 à 107 1/2 ventes. Steel, 99 à 104 ventes. Waygamack, 100 à 87 1/2 ventes.

OBLIGATIONS

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie.)

BONS DE LA VICTOIRE

1944: 95.35 acheteur; 96.65 vendeur.	
1927: 101.80 acheteur; 103.10 vendeur.	
1928: 100.75 acheteur; 101.10 vendeur.	
1932: 103.35 acheteur; 103.70 vendeur.	
1933: 104.40 acheteur; 105.75 vendeur.	
1934: 104 acheteur; 104.20 vendeur; 1,000 à 104.65 ventes.	
1937: 100 acheteur; 102.35 vendeur.	
1943: 102.15 acheteur; 102.35 vendeur.	

EMPRUNTS DE GUERRE

1925: 100.35 acheteur; 100.70 vendeur.	
1931: 102.15 acheteur; 102.30 vendeur.	
1937: 104 acheteur; 104.35 vendeur; 3,000 à 104.65 ventes.	

OBLIGATIONS

(Liste de prix du Crédit-Canada, 1444.)

GOUVERNEMENTS

Alberta	4	1925	98.30	4.30
Canada Anglaise	5	1948	105.00	5.50
Colombie Anglaise	8	1941	108.80	8.10
Ontario	8	1945	101.75	8.10
Quebec	8	1945	101.75	8.10
Quebec	8	1945	101.75	8.10
Manitoba	8	1944	105.00	8.60
Terranova	8	1945	102.35	8.30

MUNICIPALITES

Aylmer (Hull)	5	1944	105.75	5.20
Edmonton	5	1933	98.80	5.50
Furnham	5	1940	100.00	5.00
Montreal	5	1963	101.75	4.90
Mont. (Métropolitaine)	6	1954	101.75	4.95
Quebec	5	1938	101.00	5.00
Saint-Michel	5	1930	102.80	5.40
Trois-Rivières	5	1931	104.30	5.20
Saint-Basile	5	1932	97.00	5.30
Pointe-Claire	5	1938	102.40	5.40
Chicoutimi	5	1935	101.50	5.20
Hull	5	1928	102.00	5.25

UTILITES PUBLIQUES

Albion Traction	5	1962	99.75	5.55
Cedar Rapids	5	1963	99.50	5.55
Canadian Pac. Ry.	4	1946	100.00	6.10
East Kootenai P. S.	5	1940	101.00	5.80
Laurentian Power Co.	6	1938	100.00	6.00
Laurentide Power Co.	5	1946	100.00	6.25
Nanaimo Power Co.	7	1941	103.00	6.00
Montreal Tram. P. S.	5	1945	91.75	5.30
Montreal Tram. Co.	5	1941	96.75	5.30
Montreal Water & P.	4	1932	98.50	5.90
Montreal Public Serv.	5	1942	94.50	6.50
Northern L. H. & P.	4	1932	97.85	4.90

NORFOLK

Light and Power	8	1921	98.20	6.40
Ottawa Hull Power	8	1928	102.80	6.80
Provincial L. & P.	5	1946	100.00	6.00
Quebec Power Co.	6	1923	101.50	6.50
Quebec City P. S.	5	1942	98.75	5.05
Sao Paulo Tramway	6	1929	94.25	5.90
Sh. Shore L. H. & P.	5	1963	100.00	6.50
Winipeg Electric Co.	5	1935	94.00	6.50
Stadscoen Hydraul.	6	1931	90.40	6.25

INDUSTRIES

Abbitibi Power & P.	5	1940	100.35	5.97
Asbestos Corporation	5	1942	98.00	5.30
Bellefleur Paper	5	1943	100.00	6.00
Brompton P. and S.	8	1941	110.00	8.35
Can. Car and P.	6	1939	102.75	6.70
Dom. Iron and Steel	6	1946	101.25	6.00
Dom. Iron and Steel	6	1946	101.25	6.00
Nile Leaf Milling Co.	6	1943	105.00	6.50
National Cement	5	1940	100.00	6.00
Prior Bros. and Co.	5	1943	101.10	6.00
Spanish River	5	1941	107.75	7.20
Algonia Steel Corp.	5	1963	104.14	7.50

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Montréal.

American Beet Sugar	370 1/2	369 1/2
American Inter. Corp.	34 1/2	34 1/2
American Locomotive	215 1/2	215 1/2
American Smelting	9 1/4	9 1/4
American Sumatra Tobacco	42	42
American Tel. and Tel.	38 1/2	38 1/2
American Woolen	39 1/2	39 1/2
Anacosta	35 1/2	35 1/2
Albion T. and S. P.	119 1/2	119 1/2
Baldwin Locomotive	115 1/2	115 1/2
Baltimore and Ohio	70 1/2	70 1/2
Bethlehem Steel	40	40
California Petroleum	28 1/2	28 1/2
Canadian Pacific	144	144
Chandler Motor	34 1/2	34 1/2
Chicago Rock Island	38 1/2	38 1/2
Loon Products	38	37 1/2
Corden Oil	28 1/2	27
Cummins Steel	73 1/2	73 1/2
General Electric	267	263 1/2
General Motors	26 1/2	26 1/2
General Public	26 1/2	26 1/2
International Nickel	48 1/2	48 1/2
Inter. Merc. P. S.	41 1/2	40 1/2
Maxwell Motor A.	107	106 1/2
Missouri Pacific	23 1/2	23 1/2
New-York Central	114 1/2	114 1/2
Northern Pacific	60 1/2	60 1/2
New-York	42 1/2	42 1/2
Pan-American Petroleum	71 1/2	71 1/2
Pan-American B.	72	72 1/2
Pennsylvania RR.	42 1/2	42 1/2
Pierce Arrow	15 1/2	15 1/2
Reading	71 1/2	71 1/2
Republic I. and S.	18 1/2	18 1/2
Sinclair Oil Cos.	18 1/2	18 1/2
Southern Ry.	102 1/2	102 1/2
Studebaker	86 1/2	85 1/2
Texas Oil	43 1/2	43 1/2
Union Pacific	104 1/2	104 1/2
U. S. Industrial Alcohol	84 1/2	84 1/2
U. S. Rubber	30 1/2	30 1/2
U. S. Steel	134 1/2	134 1/2
Windsor	16 1/2	16 1/2
Willys Overland	16	15 1/2

Bourse des mines

(Cours fournis par Mont & Cie, Ltée, 4, rue de l'Hôpital.)

Atlas	3 1/2	3 1/2
Argonaut Gold	4 1/2	4 1/2
Baldwin	4 1/2	4 1/2
Beaver Consolidated	30	30 1/2
Bidgood	10	10 1/2
Buckingham	3 1/2	3 1/2
Castle Threeway	60	60 1/2
Giffon Consolidated	10 1/2	10 1/2
Knickerbocker	44 1/2	44 1/2
Cons. West Domes	15 1/2	15 1/2
Crown Reserve	30	30
Dome Mines	10	10 1/2
Gold Dale	16 1/2	17 1/2
Hattie Gold Mines Ltd.	1 1/2	1 1/2
Hollinger Consolidated	10 1/2	10 1/2
Indian	8 1/2	8 1/2
Kelsey	197	198
Kirkland Lake	45 1/2	45 1/2
Lake Shore Mines Ltd.	360	365
La Rose	48 1/2	49 1/2
Lorain	16 1/2	16 1/2
McIntyre	10 1/2	10 1/2
Moneta	13 1/2	13 1/2
McKinnon	23	23 1/2
Mining Corp. of Can.	5 1/2	5 1/2
Nipissing	535	540
Newray Mines Ltd.	21 1/2	23
Peterson Lake	4	4 1/2
Porcupine Crown	4	4 1/2
Preston East Dome	8 1/2	8 1/2
Rouyn Gold	11	11
Tamiskam	38	38
Tack Hughes	143	143
Tough Oakes	31	31 1/2
Vipond Consolidated	31	31 1/2
West Tree	2 1/2	2 1/2
Wright Harbours	450	460
Barry Holly	6 1/2	6 1/2
Columbus K.	6 1/2	6 1/2
Premier Gold	235	240
Pore. Korta	13 1/2	14 1/2

LE MARCHE EN BOURSE

Nous lisons dans le dernier bulletin de la maison Bruneau et Rainville:

La tendance à la baisse des cours des principaux stocks à la Bourse de New-York comme à celle de Montréal, au cours des deux ou trois dernières semaines, a attiré vivement l'attention et changé considérablement l'aspect général du tableau du marché. La Bourse de New-York était dans le cinquième mois de la plus remarquable hausse dont elle ait été témoin depuis bon nombre d'années, lorsqu'a commencé un mouvement de vente qui a pris des proportions plus grandes avec plus d'effet sur les cours que tous ceux qui l'ont précédé pendant la période précitée.

Comme question de fait, toutes les tentatives faites précédemment pour provoquer une réaction ont abouti à de piètres résultats et ont été rapidement suivies par une hausse encore plus élevée des cours. Les haussiers semblaient avoir la haute main et être sûrs de leur position sur le marché. Bien qu'elle ait atteint des proportions plus importantes que toutes les précédentes, la dernière réaction n'a cependant pas ébranlé la confiance des éléments constructifs qui ont si fortement contribué à diriger les cours des événements de la bourse.

On soutient encore que les conditions fondamentales consolident la situation, mais on reconnaît que le grand mouvement ascensionnel des valeurs s'est arrêté à un point où l'on peut s'attendre à des réactions plus importantes de temps à autres. Ces réactions seront essentielles pour corriger les conditions techniques, et c'est ce que le dernier rajustement des prix a accompli. On prétend généralement que les conditions fondamentales sont telles aux Etats-Unis qu'une baisse prolongée des cours ne concorderait pas avec la perspective d'une période de prospérité qui, croit-on, devrait durer au moins deux ans. On peut donc s'attendre à ce que, dans ces circonstances, il ne se produise que des réactions sans importance, à moins qu'il ne survienne

A la Chambre française

M. PAINLEVÉ A OBTENU UN VOTE DE CONFIANCE DE LA MAJORITÉ DES DÉPUTÉS. — LA QUESTION DE L'AMBASSADE FRANÇAISE AU VATICAN

Paris, 22. (S.P.A.) — La Chambre des députés a accordé hier soir au gouvernement Painlevé un vote de confiance de 304 voix à 218. Le vote fut pris au bout de neuf heures de débat animé, au cours duquel M. Joseph Caillaux, le nouveau ministre des finances, fut la cible de l'opposition. Caillaux, parti de la prison pour le pouvoir, était aux yeux de l'opposition le point le plus vulnérable de la coalition Painlevé-Briand-Caillaux, mais le projet de loi sur l'histoire de la politique française, essaya la tempête sans broncher.

La déclaration ministérielle dont le texte était presque public avant que M. Painlevé la lut à la Chambre, était une question secondaire pour les milliers de personnes venues voir Caillaux.

Le gouvernement fait appel à la concorde nationale et souligne le besoin de réelle sécurité pour la France. La déclaration laisse entrevoir l'imposition de mesures financières radicales. «Lorsque nous aurons finalement réussi à équilibrer le budget, lit-on dans la déclaration, nous serons obligés de demander de gros sacrifices à la nation».

LE CABINET

Il répudie apparemment l'idée du général Nollet, le ministre de la guerre précédent, de réduire le service militaire et de réorganiser l'armée, projet auquel le maréchal Foch s'opposait.

En proposant le maintien d'un envoyé auprès du Vatican, M. Painlevé a dit: «Tous les membres de ce gouvernement quelles que soient leurs convictions religieuses sont d'accord pour vous demander, au nom de l'intérêt général du pays de ne pas rouvrir des discussions pénibles qui font tort au crédit de la France».

«Le cabinet recommande de maintenir un envoyé auprès du Vatican parce qu'il tient compte des exigences de la concorde nationale et qu'il prend en considération la situation délicate de la politique internationale. Le gouvernement, tout en ayant en vue le respect de toutes les croyances et la crainte de troubler les consciences, s'en tiendra à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et appliquera cette loi avec tact mais fermement».

MISE AU POINT DE M. BEATTY

LE PRÉSIDENT DU PACIFIQUE CANADIEN EXPLIQUE UNE LETTRE CIRCULAIRE CONFIDENTIELLE AUX EMPLOYÉS DE CETTE COMPAGNIE ET PUBLIEE DANS LE TORONTO GLOBE — LA CONCURRENCE ENTRE LE PACIFIQUE CANADIEN ET LES CHEMINS DE FER NATIONAUX

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, vient de faire la déclaration suivante relativement à la publication par le Toronto Globe, d'une lettre circulaire qu'il avait récemment adressée confidentiellement à tous ses employés: «La déclaration à laquelle il est fait allusion est apparemment basée sur une communication confidentielle adressée à nos officiers et portant en évidence le mot "confidentielle". L'on ne saurait rien aux officiers du Pacifique Canadien, j'en suis sûr, le droit de discuter entre eux la situation ferroviaire telle qu'elle leur apparaît.

«La lettre-circulaire aux employés de la Compagnie, publiée par le Toronto Globe, parle par elle-même et tout ce qu'elle avance est absolument correct. La comparaison des dépenses de trafic des deux réseaux, sans l'explication de ce qu'elles comportent, donnerait une idée tout à fait fautive de la situation. Dans les dépenses de trafic du Pacifique Canadien sont comprises celles qu'entraînent ses organisations orientale et européenne, dont le travail se rapporte surtout aux services de navigation océanique. Si l'on élimine ces frais, le montant imputable aux lignes de chemins de fer pour 1924 est de \$5,769,000, soit une légère diminution sur les années précédentes, tandis que les chiffres du National sont de \$6,892,000, une augmentation de \$1,099,000 sur 1923.

«L'on ne peut nier que de vastes sommes d'argent ont été dépensées sur les propriétés du National dans le but de faire concurrence au Pacifique Canadien, ou en d'autres termes, dans un effort pour s'approprier une plus grande part du trafic déjà existant.

«J'imagine que le public en général comprend déjà que l'exploitation de l'un ou l'autre des grands réseaux du Canada ne peut se faire qu'en dépensant des sommes qui peuvent être qualifiées "d'extravagantes". Nous pouvons nous accorder là-dessus, réservant notre opinion sur la solidité économique de la situation qui peut résulter de telles dépenses.

«Ma propre position sur cette dernière question est trop bien connue pour être mal interprétée, et il est aussi bien connu que je n'exprime pas publiquement mon opinion sur les opérations de l'autre compagnie. La tentative faite, pour changer par la publication, une expression d'opinion confidentielle en un document public et pour lui donner l'apparence d'une déclaration publique sur l'administration du Canadien National, est aussi hostile au Canadien National qu'au Pacifique Canadien.

«Le fait que la concurrence entre une organisation privée et une autre appartenant à l'Etat renferme des éléments injustes pour la première, est si évident, que je n'ai pas besoin d'insister pour qu'il soit compris. Cependant, la question d'une coopération plus étroite entre les deux compagnies est étudiée sérieusement et en parfaite amitié par moi-même et sir Henry Thornton; la situation actuelle du trafic et du coût d'exploitation l'a rendu désirable».

Le "Welshman" attendu ce soir

C'EST CE NAVIRE QUI AURA LES HONNEURS DU PREMIER ARRIVEE DANS LE PORT DE MONTREAL. LE BOUT DE LA SAISON DE NAVIGATION D'HIVER A SAINT-JEAN.

D'après un message par sans-fil, le cargo *Welshman*, de la compagnie White Star-Dominion, arrivera à Montréal vers sept heures ce soir. Vraisemblablement, c'est le capitaine du *Welshman* qui gagnera la canne à pommeau d'or que les commissaires du port de Montréal offrent chaque année au commandant du premier transatlantique à entrer dans le port.

PREMIER GROUPE D'IMMIGRANTS

Le premier groupe d'immigrants à venir au pays avec l'aide de la *British Dominions Emigration Society* fera la traversée à bord du paquebot *Regina*, de la compagnie White Star-Dominion. Le *Regina* appareillera à Liverpool.

DERNIER DEPART DE ST-JEAN

Le *Montreal*, du Pacifique Canadien, appareille à Saint-Jean aujourd'hui. Le départ de ce paquebot marque la fin de la saison de navigation d'hiver à ce port. Les trois paquebots du Pacifique Canadien qui sont actuellement en route pour Montréal inaugureront la saison de navigation d'été de cette compagnie. Pendant la saison d'hiver, les navires du Pacifique Canadien ont fait, au total, trente-quatre voyages entre Saint-Jean et les ports d'Europe. On estime que la saison qui vient de se terminer a été satisfaisante du point de vue des affaires.

Au nombre des passagers du *Montreal*, se trouve M. L. Desrochers de Montréal.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Marburn*, du Pacifique Canadien, venant de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal, samedi soir.

Le *Montcalm*, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Québec samedi et à Montréal samedi soir.

Le *Montreal*, du Pacifique Canadien, venant de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir.

Le *Megantic*, de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool, doit arriver à Québec samedi après-midi et à Montréal dimanche matin.

Le *Homeric*, de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York cet après-midi.

L'*Oscar II*, de la Scandinavian-American Line, venant d'Oslo, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le paquebot à fait escale à Halifax.

«Dante Alighieri», de la compagnie McDonnell et Truda, venant de Gènes, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le *Lapland*, de la compagnie Red Star, venant de Gibraltar, arrivera à New-York demain matin.

L'*Aquitania*, de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, arrivera à New-York vendredi après-midi.

L'échange Harbour

La compagnie de téléphone Bell établira bientôt un nouvel échange automatique pour décongestionner le service du *Main*, ce sera l'échange *Harbour*, qui comprendra la section nord de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Laurent et St-Pierre jusqu'au côté sud de la rue Craig.

L'échange sera temporairement installé à l'immeuble de l'échange *Lancaster*, en attendant que la compagnie puisse trouver un immeuble convenable.

L'échange *Est* sera bientôt fractionné en un nouvel échange qui absorbera une section du *Main* également.

Le chemin de fer de Rouyn

Québec, 22. — Si le parlement fédéral ne permet pas au Chemin de fer National du Canada de construire une ligne de l'O'Brien jusqu'au champ aurifère québécois, M. Perreault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries à Québec, dit que la Rouyn Railway Co. incorporée à la dernière session, ne tardera pas à construire son réseau. Le gouvernement désire encore que le Pacifique prolonge au plus tôt son réseau d'Angliers jusqu'à la région minière. Quant à l'attitude du gouvernement à l'égard du T.N.C., elle n'a pas changé.

Le chanoine Coube à Maisonneuve

M. le chanoine Coube, de Paris, l'éloquent prédicateur du carême de Saint-Eusèbe de Verceil, donnera, sous les auspices des chevaliers de Colomb au conseil de Maisonneuve, au profit des œuvres de charité de ceux-ci, dans la salle de l'école Saint-Paul de Viauville, angle Lafontaine et Saint-Clement, le dimanche 3 mai, à 8 heures, 30 du soir une conférence sur l'Eglise et le socialisme.

Ce sujet a été choisi spécialement parce que la population de la région est en grande partie ouvrière. MM. les curés de la partie est, à partir de Frontenac jusqu'aux extrêmes limites de la ville, ont bien voulu pour contribuer au succès de cette conférence autoriser la vente des billets dans leurs presbytères.

On peut aussi se les procurer chez Granger Frères et chez les Chevaliers de Colomb, 460 Pie IX. Ils se vendent \$1.00 l'unité.

N. B. — Cette conférence avait été annoncée comme devant avoir lieu le 26 avril. Elle est remise définitivement au 3 mai.

Sur la cathédrale de Reims

M. le chanoine Coube donnera demain soir, à la salle Saint-Sulpice, sa troisième conférence sur les cathédrales de France. Il parlera de celle de Reims.

Les projets ont de l'opposition

LA COMMISSION DES TRAMWAYS AVISE OFFICIELLEMENT LA VILLE AU SUJET DES PROPOSITIONS SOULEVEES CONTRE LE CIRCUIT PROJETÉ RUE PRINCE-ARTHUR ET RUE UNIVERSITÉ — DE NOUVELLES NEGOCIATIONS.

M. J.-F. Saint-Cyr, président de la Commission des Tramways, a communiqué aux administrateurs de la ville les vives protestations des propriétaires de la rue Université contre le projet d'établir un embranchement de tramways sur cette rue, de la rue Prince-Arthur à la rue Saint-Catherine. Les propriétaires ont tenu une longue entrevue avec le président et les représentants de la Compagnie pour les amener à modifier leurs plans.

Avant de décider quoi que ce soit, M. Saint-Cyr désire s'entendre avec les autorités municipales, qui font partie intégrale du contact du tramway. Les discussions vont donc reprendre sur le sujet afin de rendre justice aux propriétaires dans leurs droits.

Les arguments invoqués à l'encontre des projets déjà longuement élaborés se résument à trois principaux: dépréciation sensible de la propriété dans une partie strictement résidentielle de la ville, nuisance aux institutions universitaires établies sur cette rue et aux instruments scientifiques de l'Université McGill, et danger pour les élèves qui fréquentent le *Montreal High School*.

Les propriétaires ont soumis un autre projet pour décongestionner l'intersection des rues Bleury et Saint-Catherine, c'est que les tramways venant de l'avenue du Parc tournent à la rue Ontario jusqu'à la rue Burnside et prennent la rue Université jusqu'à la rue Saint-Catherine.

Les ingénieurs de la compagnie ont déjà étudié ce cas; ils l'ont écarté, à cause de la courbe dangereuse à l'angle des rues Union et Ontario. Cependant, ils l'accepteraient, si l'on consentait à exproprier quelques propriétés de l'intersection de la rue Union. Mais surait la question des frais; la compagnie ne veut rien payer, et le projet est donc écarté.

M. Saint-Cyr invite donc M. Brodeur et ses collègues du comité à entamer de nouvelles négociations pour régler définitivement l'affaire.

LA RUE DELORMIER

Une autre protestation non moins énergique est parvenue auprès de M. Saint-Cyr, celle des propriétaires résidents de la rue Delormier, entre la rue Rachel et Gifford. Ces gens ne veulent pas que le tramway vienne détruire la beauté d'une des plus belles rues résidentielles de la ville.

La compagnie a l'intention de prolonger les voies existantes jusqu'à la rue Mont-Royal afin de trouver un débouché au circuit de Delormier avec la rue Mont-Royal et les nouvelles cours que la compagnie établira dans cette section nord de la ville.

Les propriétaires intéressés s'y objectent avec force, parce que les nouvelles voies n'amélioreraient pas le circuit de Delormier mais serviraient uniquement la compagnie pour y amener les voitures des autres circuits à ses cours du nord.

LA CONSTRUCTION

Voici la liste des principaux permis de construction accordés à l'hôtel de ville, pour les deux premiers jours de la semaine:

Rue Aird, quartier Maisonneuve, 3 garages, 9 x 22, à un étage; coût, \$1,000. Propriétaire, J.-C. R. Vailancourt, 514, Aird.

Rue Northcliffe, quartier Notre-Dame de Grâce, 2 maisons formant 2 logements, 27 x 44, à 2 étages; coût, \$12,000. Propriétaire, M. P. Forest, 347, boulevard St-Joseph ouest.

Rue St-Denis, quartier Ahuntsic, une maison formant 5 logements, 30 x 62, à 3 étages; coût, \$8,800. Propriétaire, V. Pelletier, 633, Jarry.

Rue Dumas, quartier St-Paul, une maison formant un logement, 25 x 25, à un étage; coût, \$1,000. Propriétaire, L. Côté, 322A, Beaudry.

Rue Delormier, quartier St-Denis, une maison formant 3 logements, 25 x 38, à 2 étages; coût, \$4,000. Propriétaire, Mme L. Côté, 766 rue Garnier.

Rue Montgomery, quartier Saint-Eusèbe, une maison formant 2 logements, 25 x 30, à 2 étages; coût, \$3,000. Propriétaire, P. Garand, 86, Montgomery.

Rue de Châteaubriand, quartier Villavray, une maison formant 3 logements, 25 x 40, à 3 étages; coût, \$6,000. Propriétaire, Mme J. Tremblay, 2287, rue de Châteaubriand.

Rue Saint-Dominique, quartier Villavray, une maison formant 2 logements, 25 x 40, à 2 étages; coût, \$3,500. Propriétaire, M. Bacchi, 2801, rue Drolet.

Rue Garnier, quartier Delormier, une maison formant 5 logements; 25 x 67, à 3 étages; coût, \$10,000; un garage, 20 x 21, à 3 étages; coût, \$1,000. Propriétaire, A. Lemoine, 314 rue Fair.

Rue Poupart, quartier Rosemont, une maison formant un logement, 25 x 25, à un étage; coût, \$2,000. Propriétaire, D. Sarazin, 508, de Châteaubriand.

Rue Colbrooke, quartier Notre-Dame de Grâce, une maison formant 2 logements et un magasin, 26 x 49, à 2 étages; coût, \$8,000. Propriétaire, L.-P. Thériault, 612 Valois.

Avenue Delormier, quartier Montcalm, une maison formant 2 logements, 30 x 24, à un étage; coût, \$1,000. Propriétaire, W. Lalonde, 2930, Sagard.

Rue Chapais, quartier St-Denis, une maison formant 4 logements, 32 x 45, à 2 étages; coût, \$4,000. Propriétaire, C. Marcotte, 831 Gifford.

Rue Benoni, quartier Villavray, une maison formant un logement, 20 x 20, à 1 étage; coût, \$1,000. Propriétaire, L. Mailhot, 5864 Benoni.

Grand Boulevard, quartier Notre-Dame de Grâce, 2 maisons formant 2 logements, 21 x 40, à 2 étages; coût, \$11,000. Propriétaire, V. Houle, 150 Eadie.

Le naufrage du "Raifuku Maru"

L'HOMERIC A VU PÉRIR 38 HOMMES D'EQUIPAGE ET S'ENFONCER LE CARGO. JAPONAIS — LA GROSSE MER A EMPECHÉ TOUT SECOURS — SCENES TRAGIQUES

New-York, 22. — Le cargo japonais *Raifuku Maru* s'est perdu corps et biens au large de la Nouvelle-Ecosse, à cent quatre-vingt milles au sud-ouest de l'île de Sable hier midi. Battu par la tempête, le *Raifuku Maru* a commencé de démander du secours vers quatre heures et quarante hier matin. L'*Homeric*, de la compagnie White Star, le *Tuscania* et le *Scythia*, de la Cie Cunard, le navire grec *King Alexander*, et deux remorqueurs d'Haïtux ont tenté de secourir les naufragés. L'*Homeric*, qui était en route pour New-York, est arrivé le premier auprès du *Raifuku Maru*. Il reçut le premier message de détresse à 4h. 47 et partit aussitôt au secours du cargo dont il se trouvait éloigné de près de quarante-cinq milles et qu'il aperçut à dix heures cinquante-quatre.

Le *Raifuku Maru* péchait énormément. Le vent et la vague avaient déjà détruit les chaloupes de sauvetage. La mer était si grosse à ce moment qu'il était impossible au *Homeric* d'envoyer une embarcation au secours des malheureux Japonais. Entraînant ses trente-huit hommes d'équipage, le *Raifuku Maru* s'est enfoncé sous les yeux des passagers et des membres de l'équipage du *Homeric* immobilisés par l'horreur.

Ce sont les messages par sans-fil du capitaine Robert du *Homeric* qui ont fait connaître ce désastre. Le premier message du capitaine Robert disait: «L'*Homeric* s'est porté au secours du *Raifuku Maru* à 4h. 47, heure normale de l'est, ce matin, et a aperçu ce navire à 10h. 54. Le navire a coulé à 11h. 55, par 41.43 nord et 61.39 ouest. Je déplore de n'avoir pas pu sauver de vies. Remis en route à 12.03.»

L'*Homeric* n'est resté que quelques minutes à l'endroit du naufrage. Quand il aperçut le navire japonais le *Homeric* en était encore environ à une dizaine de milles, car c'est à peu près à cette distance que peut s'étendre la vue sur la mer par un gros temps. A cause du vent et de la vague, le *Homeric* a probablement été obligé de ralentir et il lui fallut environ quarante minutes pour se rendre auprès du *Raifuku Maru*. Il est donc resté une vingtaine de minutes à l'endroit du naufrage. Le *Tuscania* est arrivé quelques temps après le *Homeric*. Le navire grec *King Alexander*, qui s'est aussi porté au secours du *Raifuku Maru*, n'a encore envoyé aucun rapport. Dans son dernier message, le capitaine du *Homeric* disait qu'il ne pouvait mettre une embarcation à la mer pour secourir les Japonais parce que c'était de leur côté que les hommes à une mort certaine, mais qu'il avait fait jeter de l'huile à la mer pour calmer la vague. Il ajoutait que le *Raifuku Maru* chavirait à 11h. 18.

Nos exportations de blé

Ottawa, 22. — Les exportations de blé du Canada, au cours du mois de mars dernier, n'ont été que d'environ 30 pour cent des exportations en mars 1924. Le mois dernier le Canada a exporté 4,422,518 boisseaux de blé, comparativement à 13,446,100 boisseaux en mars 1924. Les exportations de farine ne marquent qu'une très légère diminution. Les exportations d'orge ont été un peu plus fortes et les exportations d'avoine et de seigle, un peu moins considérables.

Pour la période de 8 mois terminée le 31 mars dernier, les exportations de blé ont été de 104,241,020 boisseaux au lieu de 204,901,636 boisseaux pour la période correspondante précédente.

Les frais de construction sont augmentés par les feux de forêts.

Bulletin No. 4

? Un Concours ?

Et de magnifiques prix.

La liste des prix à notre concours, dont l'objet sera révélé prochainement, continue à s'allonger. Après le voyage de six jours offert par le *Devoir*, la machine à coudre de la maison Dupuis, le panier en argent de Scott et Bousquet et le baromètre de Tait-Favreau, voici pour les amateurs de lecture de jolis volumes donnés par la librairie Deom et la maison Granger:

J'ai bien reçu votre lettre au sujet du concours qu'organise le *Devoir* en ce moment.

Je tiens à vous dire que je désire y prendre part. C'est avec plaisir que je donnerai en prime six volumes reliés (œuvres classiques) que je vous ferai tenir sur demande.

Bien à vous.

C. DEOM.

En réponse à votre lettre, il nous fait plaisir de vous encourager dans ce concours original qui fera connaître davantage nos maisons canadiennes et nous espérons que tous vos lecteurs penseront d'abord et toujours à leurs compatriotes pour faire leurs achats.

Nous vous incluons notre "Signature" et notre "Titre": "La Plus Importante Librairie et Papeterie Française du Canada" et vous ferons parvenir comme primes deux volumes que nous avons édités.

Agréez, Monsieur, nos civilités empressées.

GRANGER FRERES, limitée,

E. GARIÉPY, Dir.-Gérant.

Au nom de nos lecteurs, nous adressons à MM. Deom et Gariépy nos très vifs remerciements.

Il y aura quantités d'autres prix. — Pour tout savoir, lisez le *DEVOIR* tous les soirs.

Le bulletin no 5 paraîtra jeudi.

L'opérette

Le Joyeux Paysan

L'œuvre donnée hier soir par la Société Canadienne est l'histoire touchante d'un père qui se sacrifie pour son fils, histoire que sa situation dans un milieu de paysans arriérés et candides revêt d'une drôlerie un peu fruste. Les acteurs en ont tiré tout ce qu'ils pouvaient y trouver de comique et y ajoutent même ce que leur suggère une fantaisie presque inépuisable. Ce n'est pas une œuvre d'égance mais une berguine honnête, un peu tranquille au début, qui se termine par une gaité irrésistible. Il y a de bonnes gens partout dans cette oeuvre et, jusqu'aux beaux-pères venus de Berlin qui finissent par déposer leur morgue pour s'humaniser; ils y ont un mérite singulier quand l'on voit le costume et l'allure de Matthews, du parrain et d'Anna.

Ces trois rôles sont d'ailleurs en bonnes mains: Honoré Vaillancourt, Honoré Lefebvre et Mlle Camille Bonard sont les boute-en-train d'une opérette qui a besoin qu'on l'aime. Leurs toilettes du 3e acte sont peut-être bizarres, mais elles servent à donner un comique énorme à l'action. Les autres rôles sont confiés à des amateurs capables de les soutenir, et des comparses jettent ça et là une note inattendue: Un vieux paysan au chef branlant, jette, par exemple, dans la conversation un *ça, ça s'est déjà vu* dont l'incohérence arrache le rire.

Il y a beaucoup de choeurs, tous très bons et une courte prière chantée sans accompagnement en coulisse est d'un bel effet sonore.

L'orchestre a été hier très bon et le progrès fait est remarquable. Il consiste surtout en ceci qu'il y a une meilleure cohésion dans ce groupe qui maintenant sait bien suivre et s'efforce à être discret.

Fréd. PELLETIER.

Le Tag Day de vendredi

Nous avons vu le beau compte rendu de l'œuvre de l'*Assistance Maternelle*, dans les journaux du 8 jour de ce mois. Maintenant il nous faut montrer, par un acte de générosité, que nous avons bien compris et ressentit toutes les misères si lamentables, si touchantes, qui sont secourues par l'*Assistance Maternelle*. Ce sont les premières nécessités de la vie qui ont manqué à ces pauvres affligés du sort.

Les bons logis, les bons vêtements, la bonne nourriture faisant défaut, la santé s'est affaiblie, la dépression s'en est suivie. Le courage s'est abattu, la confiance a manqué, et voilà qu'ils succombaient sans l'aide de ces bons anges du bon Dieu qui veillent sur eux.

Pensez un instant à toutes les futilités qui souvent vous nuisent, et pensez aux pauvres mères, toutes pâles, aux petits enfants, souffreteux, et vous donnerez pour que la première ait un bon lit, de bons vêtements et une bonne nourriture. Puis le bébé reprendra bonne mine, la mère sourira à son nourrisson tout joyeux. N'est-ce pas consolant que ce dernier tableau? Assurément la charité n'attriste pas, bien au contraire. C'est un besoin qui nous maintient en équilibre, sans quoi nous tomberions dans l'exagération du confort, dans les misères, dans la petitesse de tout chose.

Donc, ce jour de *tag day*, vous verrez un peu partout de gentilles jeunes filles vous offrir ce petit carton et vous le paierez le plus cher possible. Ce sera du lait pour le bébé, des fortifiants pour la mère et une grande consolation pour l'oeuvre.

RITA-VICTORIA

Adressez-vous au "Devoir", 336, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone Main 7460), demandez prix et devis. Nous faisons tous les types d'imprimés (français ou anglais), avec les traductions et rédactions nécessaires.

TELEPHONE EST 8000 Dupuis Frères

Bas Golf Anglais

marque Wolsey, pour hommes, femmes et enfants; tricot uni ou à dessins quadrillés; nuances: beige, gris foncé, brun, gris pâle et tan; revers uni; pointures: 9 à 11½; quantité: 3.00 pour 79

Une Aubaine POUR FILLETES ET ENFANTS SANDALES

en cuir verni ou veau brun de toute première qualité; aussi souliers en cuir verni à une courroie; régulier 1.99 et 2.29.

Pointure: 4 à 10½ — Jeudi ... 1.59

Pointure: 11 à 2 — Jeudi ... 1.79

Pas de commande téléphonique.

Dupuis Frères — Rayon des chaussures pour dames — Au premier.

SPECIAL DU MATIN de 9 à 10

Culottes Bouffantes

pour garçons de 8 à 15 ans. Tweed croisé brun tout laine, tweed quadrillé brun ou chiné gris; régulier 1.85 pour ... 1.15

Spécial pour Collégiens

COMPLETS à 2 culottes bouffantes pour garçons de 8 à 17 ans; molle Norfolk. Tweed diagonal gris ou brun tout laine; très durables ... 8.95

COSTUMES

en jersey tout laine, genre Oliver Twist; blouse nuance sable avec culotte bleu ou brune; grandeurs: 24, 26 et 28; prix ... 1.89

Cravates Etroites

en soie artificielle; rayures combinées aux couleurs emblématiques des collèges et des clubs; chacune ... 1.19

Dupuis Frères — Rayon des articles pour garçons — Au rez-de-chaussée.

COMPLETS

Pour la 1ère Communion et la Confirmation

Nouveaux modèles. Serge bleu marine ou noire 10.00